

SA FRONTIÈRE

bimensuel pour un hebdo de l'immigration

prix: 4 Francs

4 Décembre 1979



(Photo Gamma)

AVORTEMENT: Du côté des immigrées

Les prisonniers
politiques
au Maroc

immigration:

L'EFFET

KHOMEINI



(DR)

Je voudrais...

Je voudrais être libre, comme le vent, comme l'oiseau, partir n'importe où, sans argent, sans passeport, sans carte d'identité, sans nourriture, partir à l'aventure et ne jamais revenir au point de départ.

Je voudrais, dans mon voyage infini, rencontrer des gens sympathiques.

Parfois, toute la journée, écouter avec des amis, de la musique et connaître cette sensation de gaieté, de puissance, de bien-être qui proviennent de l'héroïne sans pour cela, aboutir à la délinquance juvénile, à la débauche sexuelle, à la prostitution, devenir une droguée, non, pas jusque là. Mais la connaître par quelques instants, quelques secondes seulement, pour me redonner le moral, savoir que j'existe aussi, parmi ces gens qui nous entourent et nous écrasent. Quelquefois, je voudrais être solitaire, rester là, accroupie sur le sol, inclinant ma tête sur le mur, un radio-cassette à ma droite et en face une moto, ma moto, une six cent cinquante bleue, un bleu d'un ciel libre. Elle aurait sur son réservoir, une représentation blanche que j'aurais dessinée, un visage doux, fin, agréable à regarder. Et dans mon coin, je regarderais les gens qui passeraient devant moi. Je les admirerais, les contemplerai. Mais, je m'apercevrais très vite qu'ils sont tous les mêmes, les mêmes les uns et les autres.

Je voudrais aimer les hommes, mais quelque chose en moi, me l'interdit ; peut-être est-ce moi-même ? Je me dis qu'ils sont tous identiques idiots, faibles d'esprit. Je voudrais cesser de rencontrer des hommes de niveau équivalent.

Je voudrais que les hommes nous comprennent, aient un cœur pour les femmes, soient différents des autres. Qu'ils ne me disent pas « je t'aime » lancé au hasard, pour un moment, pour une nuit, mais qu'ils sachent ce que veut dire aimer dans le vrai sens du mot, qu'ils souffrent comme nous qui souffrons lorsque nous aimons un homme qui ne nous écoute pas, il est là, toujours présent, pour le plaisir de nous regarder, de nous toucher. Nous sommes pour eux des objets amusants.

Mais cela est vraiment impossible. Ce n'est qu'un rêve. Pour avoir notre entière liberté pour satisfaire notre désir de rencontrer des gens nouveaux pour pouvoir faire la différence entre les hommes, il faut lutter. Oui, vous me direz comment lutter ? Lutter contre qui, contre quoi ?

A vrai dire, je n'en sais trop rien. Je voudrais sincèrement aider les gens, savoir comment lutter. Je voudrais être une fée pour transformer en un coup de baguette magique, ce monde où nous vivons en un monde libre, sans frontière, des gens accueillants et aimables, des hommes intelligents, sensibles et compréhensifs.

TAOUS CARINA 15 ans

C'est du beau travail!!

C'est avec tristesse et émotion que je lis dans *Le Monde* daté du 20 novembre le communiqué du Comité de Coordination des Foyers en lutte, communiqué qui sonne le glas de ce comité. Il restera cependant une page glorieuse et douloureuse dans l'histoire de la lutte des immigrés en France pour leur dignité. Pendant cinq ans ces hommes ont lutté avec courage pour faire reconnaître leur droit à un logement décent ; depuis trois ans ils ont réussi à coordonner les luttes des foyers en grève de loyer pour protester contre des conditions inhumaines et pour la liberté dans les foyers.

On aurait pu penser que les Partis de gauche et les grandes centrales syndicales les auraient soutenu à fond et sans arrière-pensée.

Au lieu de cela on a vu, au début, l'indifférence du PS, l'absence du PC et de

la CGT dans les rassemblements de soutien puis, devant l'ampleur et la durée du Mouvement des tentatives d'infiltrations et de récupérations ; devant l'échec de ces manœuvres ce fut la lutte sourde contre le Comité de Coordination et ensuite la lutte ouverte et publique.

Le résultat, on le voit maintenant les « je vous l'avais bien dit » du PC et de la CGT et la Sonacotra triomphe (« seuls dix foyers résistent ! »).

C'est du beau travail !!

Quand donc la gauche en France va-t-elle se décider à soutenir les mouvements revendicatifs quand ils luttent pour la justice même si elle n'en a pas l'initiative ou la direction ?

Quand donc finira le sectarisme, « si ce sont les gauchistes, je n'y participe pas » — « si ce sont les communistes, je n'y vais pas » — « pas avec le PS qui est de connivence avec le Pouvoir », etc...

L'information tombe en pleine semaine du soi-disant dialogue français-immigrés pendant laquelle le gouvernement dilapide les millions du FAS (cf. Cross de Vincennes : immense buffet avec caviar et une symphonie venue exprès du Portugal. Savez-vous que des agents d'accueil en congé ont été réquisitionnés jusque chez eux pour recruter des familles de travailleurs qui seront transportés demain à l'Elysée pour applaudir le Président de la République ?

Je pourrais continuer longtemps !! Je vous remercie de votre attention et ose espérer paraître dans vos colonnes.

Henri BEGUIN

Un pays étrangement calme

Infime est le nombre de Français qui savent avec exactitude où se situe ce pays, et bien plus petit encore est celui de ceux qui sont capables de vous dire les noms de sa capitale et de son président. Mais tout (sinon rien) n'a été toujours pareil.

Autrement dit, le silence qui règne dans ce pays ne lui ressemble pas. Il est celui de quelqu'un qu'on a baillonné.

Le démenti à cette situation équivoque est venu du village de Dolle. Voici en bref les faits. Les villageois de Dolle dans le nord du pays pour pallier aux défaillances de l'infrastructure en place, se sont cotisés pour construire une école. Le produit de cette cotisation a été emporté par le chef du village qui s'est enfui au Nigéria. Vive colère de la part des villageois exacerbée par la décision de muter le seul instituteur du village. L'instituteur s'étant réfugié à la brigade de gendarmerie après avoir été molesté, il s'en suit des heurts avec les forces de l'ordre.

Une vingtaine de gendarmes arrivent alors de Kousséri, ceux de Dolle ayant été rapidement submergés. Ils sont, paraît-il, désarmés. Nouvel affrontement dans lequel les autochtones ont rapidement le dessus. Bilan quatorze morts et trois blessés du côté des gendarmes. A la suite de ces heurts d'une certaine gravité, sera organisé une « mission punitive » par le pouvoir. Un détachement de para-commandos arrive de Maroua, ville située à 300km, et massacre la population. Près de deux cents morts

sansfrontière

Administration - Rédaction : 35, rue Stephenson 75018 Paris. Tél : 606 15 68.
Rédaction Régionale Midi : Marseille 4 bis, rue Jean Trinquet. Tél : (91) 91 42 20.
Directeur de publication : Khali Hamoud.
Commission Paritaire n° 61715.
CCP n° 420900 F Paris.
Diffusion : N.M.P.P.
Imprimerie Voltaire Roto, 93 Montreuil

(l'organe de presse officiel ne fera état que de vingt morts !)

D'après ces faits, il appartient à chacun de mesurer la disposition entre ce qu'on peut appeler des heurts sérieux avec les forces de l'ordre, et la violence de la répression.

Sans pousser l'analyse jusque dans les structures socio-politiques, on peut dire que le calme apparent qui règne dans ce pays un malaise profond et un grand nombre d'exactions, qu'il ne ferait pas bon de cautionner. Massacrer des enfants et raser un village, tout cela n'est-il pas que blanc bonnet et bonnet blanc ? That is the question.

Disons pour finir que ce pays — à la lumière du Mont Cameroun que le navigateur Hannon a appelé le « Char des Dieux » est un volcan qui peut (comme beaucoup d'autres en Afrique et dans le monde) se réveiller.

BIOM BI ZAM
(YAOUNDE R.V. CAMEROUN)

Lettre d'Amour à «Manuel Walter Diégo»

« Manuel Halter Diego » est l'enfant de Pierre Goldman. Drôle de nom pour l'organisation « honneur de la police ». On se rappelle des assassinats des travailleurs immigrés par le groupe Delta. On se rappelle aussi des attentats commis par ses mêmes nervis. On se rappelle aussi que la justice poursuit toujours monsieur X., on se rappelle des et des, et des...

On a manifesté à Marseille pour protester contre l'assassinat de Pierre. Quatre jours auparavant, on a tiré sur un foyer Sonacotra rue Félix Piat, bilan un blessé ; je dis bien un blessé, et pas un mort, car on ne manifeste pas pour les blessés. L'assassin court encore. On ne peut pas trouver cette information dans les journaux locaux faute de plusieurs faits divers.

POEME INSOLITE A MANUEL

Manifestation
Et grande préparation
Pierre
Tu es mort
Ou tu dors
Manifestation
On a voulu la faire en silence
On la fait en geulant
On a voulu enterrer le fascisme
On a enterré Goldman.
O quel triste sort !
Mes mots ne valent rien, ni même mes lignes
Je crève mes yeux pour devenir aveugle
Comme ça, je ne vois plus ces marginaux mesquins
Entourés de leurs guitares et bouquins autour d'un verre
De whisky et de vin ; parlant avenir et idéal incertains
O quelle guerre des mots sans ripostes certaines.
O quelles valeurs propres à nous devant des hommes sans gêne.
Tu es mort Pierre

Les livres et les marginaux sont morts déjà
Et je salue leur mort avec plaisir et haine

Les hommes crevent avec leurs mots dans leur bouche pleine
On a voulu enterrer le racisme, on t'a enterré Pierre
On a voulu se faire plaisir, on est descendu dans la rue
Tout est passé
Tout est fini
Le monde est en marche

On suit



D.R.

C'est comme ça mon frère Manuel, les hommes perdent toujours les batailles, mais ils gagnent des dossiers de victimes assassinées par un tueur quelconque. C'est comme ça qu'on constitue des archives. Et tu diras : « Mon père il était... » mais avec amertume. Et tu vivras comme nous en marge car tu t'appelles Manuel Halter Diego : un drôle de nom.

FERHAT
(Marseille)

J'ai du mal, à...

Tout d'abord salut à tous les membres du Journal Sans Frontière.

J'ai entendu parler de votre journal à l'émission « Mosaïque » il y a une dizaine de jours et j'ai eu du mal à le trouver. Je l'ai enfin eu à Paris, au Forum. Je peux vous assurer que ça me fait beaucoup plaisir de savoir qu'enfin, est sorti un journal pour immigrés (que les Français peuvent lire) qui est fait par les immigrés eux-mêmes. JOurnal où tous les problèmes sont cités : logements, Sonacotra, lois, jeunes, délinquants... Etant donné que je dois faire un dossier assez chargé sur les travailleurs immigrés je crois que je suis bien servi. (Dossier que je dois présenter à l'examen).

Maintenant je peux me présenter :

Je m'appelle Sabrina K. algérienne, 17 ans, lycéenne. Comme toutes les jeunes filles arabes, j'ai du mal à faire comprendre à mes parents, surtout à mon père que j'ai besoin de sortir. J'ai quand même réussi, par un mensonge (ce qui m'embête bien mais c'est malgré tout la seule solution), à sortir le samedi après-midi avec toutes mes amies arabes aussi.

Nous passons beaucoup de temps à Beaubourg le samedi après-midi à écouter les jeunes chanteurs arabes. Ecouter de cette musique c'est retrouver un peu son pays.

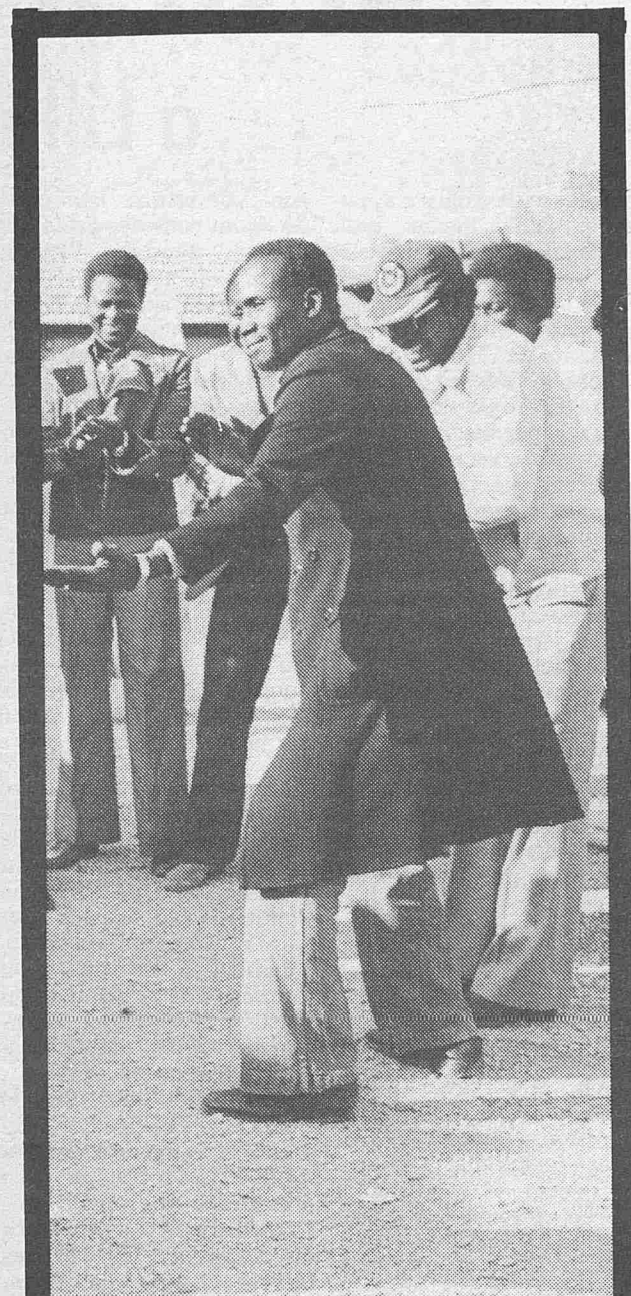
Nous aimerions bien aller voir des spectacles arabes, algérois, kabiles... ou des chanteurs. Ce qui nous embête beaucoup c'est que cela a lieu seulement le samedi soir ou le dimanche. Cela est impossible pour nous d'y aller. Nous voudrions bien que ces spectacles aient lieu le samedi après-midi, je crois que cela arrangerait des jeunes filles dans le même cas que nous et il doit y en avoir beaucoup.

J'espère que dans votre journal, au prochain numéro, votre rubrique « Agenda » nous donnera une surprise.

Je souhaite longue vie à votre journal. Je peux vous dire que j'attends le prochain avec impatience et salut à toute l'équipe du journal « Sans Frontière ».

une de vos fidèles lectrices
sabrina K.

Nous luttons pour notre intérêt et celui de tous les travailleurs



**HAMINE KABEBOURAL
AMENE WALOREDE
BADIRABE HALIGUO**

(Photo Pierre)

Depuis des années, chaque fois que nous revenons de congé du pays, le patron nous fait attendre cinq, six, dix, vingt jours avant de reprendre le travail ; nous habitons ici, à côté de l'usine et il vient nous chercher quand il en a envie et quand il en a besoin. Alors, le 6 novembre, quand dix d'entre nous attendaient toujours pour reprendre le travail et qu'un autre était licencié parce qu'il était en retard de deux jours, nous avons voulu négocier avec la direction, ils ont refusé et nous nous sommes mis en grève.

Quand je me rends au tuileries de St André, les cent vingt travailleurs « africains » qui représentent une partie du personnel sont en grève depuis vingt jours. Une grève difficile car l'usine, bien qu'elle ne tourne qu'au tiers de la production habituelle, a employé quelques quatre cents autres ouvriers. Ils continuent le travail malgré le Mouvement des Africains.

POURQUOI SEULEMENT UNE GREVE D'AFRICAINS ?

Une grève d'« Africains » alors qu'il y a d'autres travailleurs : Arabes et Espagnols, et aussi Français ? Pour un représentant de la Direction, la cause est simple. « C'est un chef de tribu, vous savez, ces gens-là vivent encore de cette manière, qui a été vexé par son licenciement et qui met les autres en grève ». A la CFDT, on ne pense pas qu'il y ait une hostilité entre grévistes et non grévistes. Dans les rencontres à St André ou au cours des interventions, les travailleurs non grévistes font preuve de compréhension mais ne se sentent pas directement concernés par la grève des « Africains ». « Ils ont raison. Mais nous, on ne peut pas se permettre de se mettre en grève, ils revendiquent pour un des leurs ». Un jeune Maghrébin qui sort du travail s'arrête un moment et discute avec les « Africains ». « Moi je ne suis pas d'accord avec ce qui se passe dedans. Il n'y a pas longtemps que je suis dans cette boîte. Les autres, ils

disent en 1975, les Arabes se sont mis en grève et des « Africains » ont travaillé. Moi je suis pour la grève, mais je ne veux pas sortir seul, il ne faut pas de racisme entre nous ». Du côté « africain » les avis sont partagés. « Cette grève, nous l'avons lancée tout seuls. Nous n'avons parlé avec personne ; les autres ouvriers ont été avertis après ». « Nous discutons avec les autres, ils sont d'accord avec nous, après la grève, nous serons ensemble ». Il faut tout de même dire que l'élargissement de la grève à l'heure où nous mettons sous presse, n'a pas eu lieu et ce n'est pas faute de mobilisation des travailleurs « africains » et de leur section syndicale CFDT. « Tous les jours, on se met devant la porte, avec un bigophone et on parle aux autres travailleurs. Dès que le patron nous voit arriver, il fait mettre en marche un bulldozer et des camions pour qu'avec le bruit des moteurs les autres ouvriers n'entendent rien. Il a peur de ce qu'on dit. Nos revendications sont les revendications de tous les travailleurs. Nous demandons le paiement des heures supplémentaires, le repos compensateur et le droit d'avoir deux mois par an ouvrables et l'élection de délégué du personnel du syndicat de notre choix. Nous ne voulons pas d'un syndicat bidon ou service de la direction ».

AU CHATEAU

Là-haut, au-dessus de l'usine un château désaffecté, la Battanière, qui donne un nom de luxe à des remises où sont logés les travailleurs « africains ». Une chaude ambiance règne. Quelques uns sont assis au soleil. D'autres causent. L'Iman lit le Coran. Tout à l'heure, il va appeler à la prière. Des peaux de mouton séchent au soleil. Deux moutons ont été égorgés et permettraient de nourrir les grévistes de viande Hallal. La discussion s'engage vite et joyeusement. « J'ai 23 ans. Je viens de Wodobéré, c'est au bord du fleuve Sénégal. Nous sommes tous de cette

région. Certains sont Sénégalais et ceux de l'autre côté du fleuve sont maurétaniens mais nous sommes tous Peulh. Nous parlons le Poullard. Beaucoup de gens en Afrique le parle, au Sénégal notamment. C'est une danse de lutte. C'est une cassette que j'ai ramenée il y a quatre mois du pays. Je ne savais pas qu'elle allait servir pour chanter plus fort que le bulldozer. Je suis venu en France parce que si tu as des parents un peu pauvres, il faut se débrouiller pour s'éveiller un peu et les défendre. Je suis sorti pour voir ailleurs si c'était mieux. Rester dans le pays, on ne peut pas comprendre beaucoup de choses. Ici certains contremaîtres ne respectent pas l'« Africain ». Si tu leurs demandes ce qu'il y a dans la fiche de paye, il te menace et si tu te plains à la direction, le patron te dit de respecter ton contremaître. De toute façon, tu as toujours tort. »

— Et tes loisirs ?

— Je sors pas beaucoup. Je vais au cinéma et dans les magasins ou dans le centre. Je ne bois jamais d'alcool.

— Es-tu pratiquant ?

— Je fais la prière cinq fois par jour. Même au travail, s'il y a un contremaître raciste, qui ne laisse pas faire la prière dans la journée, je rattrape le soir. Je fais le Ramadhan. Si je buvais de l'alcool, j'aurais honte devant mes amis. Ils ne m'aimeraient pas comme avant.

—Y a-t-il des luttes au pays ?

— Des grèves de travailleurs, en ville, il y en a mais pas beaucoup. Il y a plus de chômeurs que de travailleurs.

— Et à la campagne ?

— Ce n'est pas pareil. On travaille avec le père et les frères et tout le monde est dans les champs. Par exemple, si un jeune ne veut pas travailler, pour sa famille, les autres jeunes viennent lui faire honte, et lui demandent d'aider sa famille. Ici en France, le fils travaille pour lui et il laisse ses parents. C'est pas bien. Nous, nous vivons ensemble et nous aimons cela.

— Il y a des familles riches au pays ?

— Oui, mais c'est pas pareil que les patrons.

— Est-ce qu'il y a des chefs de village ?

— Oui.

— Comment sont-ils nommés ?

— Le plus souvent de père en fils. Je pense personnellement que ce n'est pas bien. Pour être un chef, il faut le mériter. Rendre la justice est difficile.

— Est-ce que les chefs ou les familles de chefs conservent leur pouvoir dans l'immigration ?

— Non, me dit-il, non. Il rit. Ici tout le monde est pareil. Au pays c'est une autre histoire. Nous ne sommes pas tous du même village, il y a beaucoup de gars que je ne connaissais pas. Mais comme ils parlent la même langue et que nous sommes de la même région, alors nous aimons travailler ensemble. Tout à l'heure tu me parlais de musique qu'on dansait dans la cour, je connais une chanson que nous utilisons pendant le temps de bataille. Voici quelques vers :

Sada Molo Molo Diaboro
Dandouma Danda Hore Moun
Soko Djely Koubi Tabaedie
Diany
Yo Allah Wonane Diaboro
Yo Allah Sowrane Diaboro
Wade Ko Agna Ko So Mayde
Dowe Lesso Mayde Hersimide

Ce qui veut dire :

Quand tu fais le combat va voir un brave
Il te sauvera et se sauve lui-même

Quand les feux s'allument et retentissent les tams tams.
Que Dieu soit avec le brave,
Que Dieu protège le brave.

De la trahison et de la honte à mourir au lit.

Cette grève continue après trois semaines. L'issue est incertaine. Certaines revendications seront probablement satisfaites. La direction, à ce jour semble d'accord pour notamment accepter les deux mois annulables par an. Mais elle refuse de rembourser le travailleur licencié et de reconnaître les sections syndicales CFDT.

KHALI HAMOUD

Le sentiment d'une absence irremplaçable

Enveloppé d'une vaste djellaba blanche, Akli est venu un matin à la cité ouvrière. Une cité coincée entre les rails du chemin de fer et défigurée par deux terrils, sordides montagnes de charbon qui pontent vers le ciel leur indicible laideur. Un télégramme l'avait, quelques jours auparavant, prévenu de la mort de son fils Mohamed, tué dans un accident du travail. Le message de mort avait semé la consternation parmi les habitants du village où Mohamed était apprécié pour les menus cadeaux qu'il apportait dans ses valises, chaque été. La vieille solidarité villageoise avait joué et on avait offert à Akli, modeste fellah, le prix du voyage en France.

Ouvrier qualifié du bâti-

ment, Mohamed a été écrasé par le brusque mouvement d'une grue ou par l'effondrement d'un mur de soutènement, on ne sait pas très bien. L'enquête déterminera peut-être les causes exactes de l'accident.

La mort de Mohamed est passée presque inaperçue, la presse régionale d'ordinaire si prolixe quand il s'agit d'exploiter les méfaits d'un délinquant « arabe » se montre au contraire très discrète sur les conditions de travail et les accidents de travail dont sont victimes les travailleurs immigrés. Quelques protestations du côté syndical contre l'insuffisance des mesures de sécurité. Protestations toutes symboliques d'ailleurs, car en cette période de crise les syndicats

ont « d'autres chats à fouetter ». Comme ouvriers font preuve de solidarité... en participant à une quête pour la famille de Mohamed. Akli s'est déplacé parce qu'il fallait « rapatrier » le corps de son fils et remplir un tas de papiers. Inévitable cortège de pampasses qui accompagne chaque deuil. Sécurité sociale. Pension d'orphelins. Capital-décès. Prestations familiales... Akli, qui ne parle pas le français, nous demande de l'accompagner dans ces démarches épuisantes. Dans toutes les boutiques administratives, nous rencontrons la même indifférence devant la douleur humaine et à chaque fois les ronds-de-cuir irresponsables nous font insidieusement remarquer qu'il man-

que un papier, un cachet, une signature... Même au consulat — immeuble vétuste et mal entretenu — l'accueil fut froid. Après une heure d'attente, le « responsable » des affaires sociales nous noya sous un flot de paroles pour dire qu'il ne pouvait presque rien faire sinon garder la carte de résidence de Mohamed, on ne sait jamais ! Avant de repartir, Akli se rend en pèlerinage au foyer où habitait Mohamed. Sinistre piège pour célibataires expatriés. Moment pénible. Le gérant, visiblement un raciste avec sa tête de rescapé des aventures coloniales, nous ouvre la porte de la minuscule chambre de Mohamed, sans un mot. Des murs vides et impersonnels. Quelques vêtements posés ça et là, attendent encore leur

propriétaire. En fait de meuble, il n'y avait pas grand-chose, à part une table, deux chaises et un lit. Posés à même le sol, un réchaud à gaz minable tenait lieu de cuisine. Mohamed devait d'ailleurs manger souvent seul : les ustensiles de cuisine étaient rares. Sur la table, dormaient un transistor, un code de la route et quelques photos de famille. Objets dérisoires d'une existence pleine d'absences.

Mohamed est venu en France à un moment où les industries réclamaient encore des bras en 1970. C'était ça ou le chômage au soleil. Depuis, il avait toujours vécu dans le Nord, se baladant d'un chantier à l'autre. Le seul moment privilégié dans cette vie végétative, c'était

les congés payés. Occasion unique dans l'année de passer des vacances en Algérie auprès de ses proches et de ses amis. Comme beaucoup d'immigrés célibataires, Mohamed se contentait de peu pour vivre, l'essentiel de son salaire était envoyé au bled, en attendant un hypothétique retour. Akli, s'attarda longuement dans cette cellule maintenant vide. On aurait dit qu'il s'imaginait ce que pouvait être la vie de son fils dans ce bout de France. Aucune haine envers cette société mangeuse d'hommes, aucune révolte contre cette « fatalité » qui tue bizarrement des dizaines d'immigrés chaque année. Simplement le sentiment d'une absence irremplaçable.

M.R.



Un étudiant palestinien EXPULSÉ à Lille

Préfecture de Police s'appuyait sur le fait, inexact, qu'il ne bénéficiait plus de bourse. Cette lettre est en fait une expulsion déguisée. Les syndicats enseignants et étudiants de l'Université, le Comité de Défense des Etudiants Etrangers de Lille I, appuyés par des organisations politiques et syndicales, ainsi que par des personnalités comme l'évêque de Lille, sont intervenues au cours d'une délégation à la Préfecture de Police ; celle-ci les a renvoyés au Ministère de l'Intérieur, qui étudierait actuellement le dossier Nabil El Hagggar.

sont vus refuser leur carte de séjour sous des prétextes divers, pendant l'année 1978/1979 ; cette année, des étudiants de Lille I, non préinscrits, n'ont pu obtenir d'inscription et sont ainsi menacés de refoulement.

D'autre part, pour montrer leur refus de la circulaire Bonnet du 12/12/77 et s'opposer à toute expulsion d'étudiant étranger qui aurait subi un échec à la fin de sa 3ème année de DEUG, comme le prévoit la circulaire, des jurys (DEUG MP2, DEUG Sciences Economiques) ont décidé de recevoir tout étudiant qui risquerait d'être expulsé.

Nabil El Hagggar, au sein du CDEE, a participé aux luttes contre les mesures Saunier-Seit-Bonnet prises à l'encontre des étudiants étrangers, puis contre les projets de loi discriminatoires et racistes Barre-Bonnet-Stoléro ; d'autre part, membre de la GUPS (Union Générale des Etudiants Palestiniens), il a contribué à faire connaître à Lille la vie du peuple palestinien et sa lutte pour la libération. Nabil est actuellement hospitalisé à Lille.

Nabil El Hagggar, étudiant de nationalité jordanienne, est arrivé en France en 1973 ; il prépare actuellement une thèse de 3ème cycle de Mécanique à l'Université de Lille I. Il a bénéficié d'une bourse du gouvernement français, bourse reconduite jusqu'au 30 juin 1980.

La préfecture de Police de Lille ne lui a pas fourni de carte de séjour pendant l'année 1978/1979, seulement des récépissés valables de 3 mois en 3 mois jusqu'à la date du 31/10/79. Le 18 octobre, la Préfecture de Police de Lille lui a envoyé une lettre l'avertissant qu'il n'aurait plus de carte de séjour et qu'il devait quitter le territoire français ; la

Cette expulsion s'inscrit dans la politique générale anti-étrangers et anti-immigrés poursuivie par le gouvernement français à travers les diverses mesures déjà prises et les projets de loi Barre-Bonnet-Stoléro.

A Lille, des étudiants se

Devant ce qui n'est autre que la législation du racisme en France et qui rappelle la politique anti-juive du gouvernement de Vichy, le Comité de Défense des Etudiants étrangers de Lille, demande à ce que l'on s'oppose à cette législation qu'elle transgresse ouvertement toute réglementation à caractère raciste ; c'est en ces sens que le Comité de Défense des Etudiants Etrangers a demandé à l'Université de Lille d'inscrire les étudiants Français et Etrangers sans discrimination et sur les mêmes critères ; la Direction de l'Université s'est réfugiée dans la légalité sans comprendre encore l'enjeu de la situation.

Rudolph BKOUCHE

Les immigrés à travers la presse

Quelques faits dans quelques journaux

On est gâté, pour l'ouverture de cette rubrique, dans *Sans Frontière*. C'était justement, la « Semaine du Dialogue », organisée par Stoléro (oui, oui, le même...) sous le titre « Mieux se connaître pour mieux se comprendre... »

Le 12 novembre, *Le Figaro* écrivait que les flics strasbourgeois « ... s'insurgeaient parce qu'on les accusait de racisme antieuropéen !!! ». Ils avaient bien raison de s'insurger : leur dernière bavure prouvait en effet qu'ils n'avaient rien d'anti-européens : les 18 et 19 octobre, un jeune Marocain, et un jeune Turc sortaient de leurs mains, l'un avec des traces de coups (relevées au cours d'une contre-expertise médicale), l'autre « bénéficiant » de dix jours d'incapacité de travail après être passé lui aussi dans les locaux de la police judiciaire. Rien d'anti-européen là-dedans. D'ailleurs, les « Nouveaux Racistes » ne sont pas là ; Soustelle, ancien gouverneur d'Algérie au temps de la guerre, et actuel héraut de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, l'expliquait gravement dans *L'Aurore* du 20-11 : les racistes, ce sont Arafat, « ce sous-Hitler » (selon Soustelle), la majorité de l'ONU (« conglomérat dominé par toutes les forces de subversion »), la « minorité noire raciste aux Etats-Unis » et l'Organisation de Libération de la Palestine, tous unis contre l'Occident et contre « l'ancien

colonialisme qui avait assuré la paix en Afrique » (sic)...

Giscard d'Estaing, lui, recevait 300 immigrés choisis à l'occasion de la Semaine du Dialogue et les « rassurait » (*Parisien Libéré*, du 22-11) en « fixant les droits de chacun » (*L'Aurore*, même jour) et en mettant en place un groupe de travail « Culture et Immigration » pour « Lutter contre toute forme de racisme » (*Le Figaro*, même date), fixant le budget du Fonds d'Aide Sociale pour 1980 à 600 millions de francs (moitié pour le logement, moitié pour l'aide sociale). Comme le faisait remarquer André Jeanson, président du Comité de Liaison pour l'alphabétisation et la promotion (sous le titre *Une sinistre farce dans La Croix*, du 29-11), on pouvait se demander si ces sommes, notamment payées par les immigrés eux-mêmes, ne serviraient pas partiellement à payer... la semaine du Dialogue et leurs frais de renvoi dans leurs pays d'origine.

De fait, si *Les Echos*, (22-11) titraient « Immigration : des droits renforcés » (!) en parlant des 170 000 travailleurs immigrés célibataires « logés dans les foyers » par le Secrétariat d'Etat aux immigrés sans un mot sur les expulsions des Sonacotra, c'est aussi pendant cette semaine qu'un délégué syndical algérien, Souyadi Sallah, se voyait notifier une décision d'expulsion à Longwy,

en raison de sa participation aux actions contre la fermeture de son entreprise (*L'Huma* du 29-11). Toujours à Longwy, un chômeur algérien sortait, blessé au ventre, après une vérification d'identité dans un commissariat (*L'Huma*, 22-11) et cinq flics traînaient un immigré, menottes aux mains, dans les couloirs du métro Barbès, en promettant « une balle dans la tête » à qui tenterait de voir ce qui allait lui arriver (*Libé*, jeudi 29-11). Le juge Bidalou, en Moselle, se voyait dessaisir après avoir par deux fois intimé l'ordre à la Sonacotra de laisser les résidents réintégrer le foyer.

Mais cette quinzaine aussi, la discussion du projet Stoléro était renvoyée au printemps, les immigrés manifestaient à Barbès au nombre de plusieurs milliers et annonçaient que la lutte continuerait « *Le Nouvel Observateur* » publiait le 3-12, la première page de *Sans Frontière* sous le titre « Paroles d'exclus », en qualifiant l'initiative de « réussite » et « solidarité », organe de soutien aux immigrés en Savoie publiait un excellent dossier récapitulatif sur les lois Stoléro-Bonnet, concluant : « Pas de semaine de dialogue, mais une année de solidarité dans l'égalité. Pas la peine de regarder les injustices qui se passent ailleurs, Les pires se trament ici ».

M. L.

Projets de lois: TRIBULATIONS

Le projet de loi Stoléro n'a pas été discuté comme prévu le 29 novembre par les députés, à l'Assemblée Nationale. En effet, à la dernière minute, le gouvernement a décidé de le retirer de l'ordre du jour. C'est la deuxième fois que cela se produit. La première fois c'était en juin. Il attendra, laisse-t-on entendre au ministère du Travail la session de printemps 1980.

Il est vrai que le projet de loi Stoléro a été très mal accueilli par la commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales qui l'a examiné le 21 novembre. « L'atmosphère était nettement défavorable. Trop de règles internationales ne

sont pas respectées par ce projet, nous a confié un membre de la commission ».

Le projet de loi Bonnet, par contre, suit son chemin. Le 6 décembre la commission mixte paritaire chargée de concilier les points de vue des députés et des sénateurs devrait se réunir. Ce qui permettra à l'Assemblée de voter le projet en troisième lecture avant la fin de l'année.

C'est probablement pour ne pas entraver davantage l'adoption du projet de loi Bonnet que le gouvernement a jugé opportun de retirer de l'ordre du jour de l'Assemblée le projet de loi Stoléro. Les critiques des

députés auraient pu gêner les membres de la commission mixte paritaire qui ont accepté l'examen du projet de loi Bonnet dans le cadre stricte de sa non-complémentarité avec le projet Stoléro. Or, à en croire la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée, il y aurait bien malgré les dénégations du gouvernement des effets directement complémentaires d'un projet à l'autre, qui permettrait une répression aveugle sur l'ensemble des étrangers vivant sur le territoire français.

A ce jour, seul le Conseil d'Etat a eu connaissance des deux projets simultanément.

B.L.

Elections Prud'homales

Les immigrés ne seront pas conseillers. Seuls les nationaux sont éligibles.

Le 12 décembre, près de 14 millions de salariés sont invités à participer aux élections prudhomales. Pour la première fois les conseillers prudhomaux sont élus au suffrage universel, en vertu d'une réforme œuvre du ministre du Travail et de la Participation, M. Robert Boulin. Les travailleurs étrangers voteront de plein droit.

LES PRUD'HOMMES ?

Le Conseil de Prud'hommes est une juridiction (un tribunal) composé de moitié de patrons et de salariés pour régler les litiges du travail et du droit social. Le 12 décembre, patrons et travailleurs vont élire respectivement leurs conseillers. Ces élections vont permettre aux organisations syndicales de connaître leur représentativité au niveau national. C'est un événement social qui va déterminer les engagements des luttes futures.

COMMENT PARTICIPER AU VOTE ?

Les travailleurs étrangers pour participer au vote devront présenter la carte d'électeur et leur carte de résidence, s'ils sont Algériens, leur carte de séjour et de travail ou leur récépissé provisoire s'ils sont en période de renouvellement de carte, pour les autres étrangers.

Les employeurs devaient obligatoirement les inscrire à la mairie du lieu de travail avant le 31 mai 1979. Ceux qui n'étaient pas inscrits ont eu une possibilité de recours pendant dix jours à compter du 1er octobre.

Si le travailleur étranger n'a pas reçu sa carte d'électeur il doit s'adresser au bureau de vote le plus proche de son entreprise, avec un bulletin de paie afin d'identifier plus rapidement la raison sociale de son entreprise.

Si le bureau de vote n'est pas le même que celui de ses collègues français, le travailleur étranger doit avertir ses camarades de travail et de toutes façons aller voter au même bureau de vote qu'eux.

Les travailleurs ont le

droit de voter pendant le temps de travail. L'article L 513. 4 (3ème paragraphe) du code du travail est formel : « ... le scrutin a lieu pendant le temps de travail (...) l'employeur est tenu d'autoriser les salariés à s'absenter afin de leur permettre de participer au scrutin. Cette absence ne peut donner lieu à une diminution de rémunération ».

Sonacotra-négociations (suite)

La 25ème Nationalité

L'hiver est là : répit jusqu'au 15 mars pour les résidents menacés d'expulsion des foyers. Mais la Sonacotra, qui n'a jusqu'à présent donné aucun écho aux nouvelles propositions de négociation du Comité de Coordination, continue sa vague répressive contre les résidents en grève : au foyer de Saint-Denis d'où est partie la grève en 1975, 118 résidents sont assignés devant le tribunal de Bobigny qui se prononcera, n'en doutons pas, pour l'expulsion. A la dernière minute elle a même fait expulser manu-militari une trentaine de résidents du foyer du Mont-St Martin à Longwy, portant à 77 le nombre d'expulsés sur les 97 poursuivis,

les autres ayant accepté le protocole d'accord qui consiste à payer le mois en cours et à rembourser les arriérés en 18, 24, ou 36 mensualités. De même à Ivry, l'expulsion de trois résidents - dont Rachid, membre du C.C. - risque de mettre un terme à la grève dans ce foyer, déjà mise à mal par le renouvellement continu des résidents depuis un an.

Mais certains délégués affichent, imperturbables, un moral d'acier et leur satisfaction de voir l'ensemble des résidents de ce foyer « historique » continuer la grève. Un nouveau foyer de jeunes travailleurs à l'Hay-les-Roses (94), dont 2/3 des résidents sont indo-



2000 personnes à la manifestation du 1er décembre à Barbès.

dents pour qu'ils envoient une lettre à la Sonacotra l'invitant à négocier « sur la base de la plate-forme revendicative commune alléguée », pour arriver à une négociation globale.

Pour éviter toute polémique, nous publions ici des extraits du document produit par le CC.

« Notre grève a été, sans aucun doute, la plus longue, la plus dure, la plus combative, la plus suivie et aussi, cela va de soi, la plus réprimée de toutes les grèves menées par la partie immigrée de la classe ouvrière ».

« Presque cinq ans de grève, cinq ans de répression mais aussi cinq ans de résistance et de riposte de la part des milliers de résidents en grève, dès le début dirigés par l'organisation qu'ils se sont donnée pour affronter la Sonacotra, le pouvoir bourgeois et ses agents, camouflés en amis et défenseurs des travailleurs ».

Ce document qui a pour but : « de faire comprendre à tous les camarades le besoin que nous avons d'adopter une nouvelle tactique adéquate à la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons et, avec nous, des milliers de résidents sans logement et aussi sans moyens pour résister efficacement ». Ce document est en discussion dans tous les foyers.

La nouvelle situation est caractérisée par la répression systématique déclenchée contre les résidents et le CC depuis un an et suivie par des expulsions massives. Le CC constate que ces attaques n'ont été possibles que grâce à « une convergence, pour nous claire, entre le PCF / CGT et les sociétés gestionnaires. Cette convergence se voit clairement quand la police attaque un foyer, et tout de suite après, apparaissent ces mêmes gens à essayer de profiter de la terreur policière pour calomnier le CC, décourager les résidents et les faire reprendre les paiements sans rien (ou presque) obtenir ».

Ainsi « l'attaque déclenchée, par son ampleur et sa violence a rendu presque impossible un soutien immédiat et conséquent à tous les résidents et à tous les foyers atteints par la répression. Le soutien et les forces qui ont soutenu notre lutte, étant eux aussi faibles pour qu'une riposte adaptée soit organisée, le CC n'a pas été capable à lui seul, nous le reconnaissons, aussi, de riposter comme il le fallait ».

Pour entamer donc, une négociation souhaitée depuis longtemps par une grande partie des résidents, le CC : « propose à chaque comité de résident de suivre les directives suivantes :

- 1) Les comités de résidents pourront négocier, avec la connaissance et autorisation du CC, sur la base de la plateforme revendicative ci-jointe.
- 2) La négociation globale de tous les foyers en grève est toujours du seul ressort du CC, et elle seule, pourra mettre fin à la grève dans tous les foyers.
- 3) A cette plateforme revendicative que nous proposons à chaque comité de résidents, pourront être rajoutées des revendications propres à chaque foyer ».

« Notre grève traverse aujourd'hui une des périodes les plus difficiles de son histoire. Mais, nous avons déjà, par le passé, surmonté des périodes aussi dures et une répression aussi féroce.

« Nous ferons face, jusqu'à notre dernier souffle, à tous

ceux qui pensent qu'il est facile après cinq ans de lutte dure, de nous écraser ».

Les huit points de la plateforme revendicative pour chaque comité de résidents ont été publiés dans Sans Frontière N° 1.

ALI et MOGNISS



Discussion avec des membres du Comité de Coordination

Un Bertoldi expulsé?

Souyadi Salah, un des Bertoldi qui a participé à la lutte spectaculaire menée par les quelques 300 maçons et conducteurs licenciés par cette boîte de travaux publics en restructuration, vient de recevoir notification d'une procédure d'expulsion pour « troubles de l'ordre public par son comportement ».

Algérien, délégué CGT, il avait déjà été convoqué avec six autres délégués au tribunal des Référés à Brie, le 17 septembre dernier pour répondre de l'occupation des locaux de l'entreprise et des actions coups de poing. Le tribunal avait alors prononcé l'évacuation, mais personne ne

fut condamné. Quelques jours après, la CGT laissait tomber, « étant donné le rapport de force ».

Depuis, c'est la dispersion définitive. Mais les flics reviennent à la charge, les délégués CGT et le secrétaire de la section syndicale de Longwy lui-même, ont dû faire une déposition sur chaque action entreprise pendant la lutte. Pourtant, avec l'expulsion de Souyadi, la CGT veut mener une campagne pour le défendre par des pétitions, délégations à la préfecture et interpellation des municipalités. Lundi, Souyadi passe devant la commission d'expulsion, et après, l'attente du bon vouloir du préfet.

chinois s'est mis en grève. La vingt-cinquième nationalité a rejoint la grève ! Par ailleurs, le C.C. cherche à devenir une structure politique de l'immigration sur la base de son expérience d'organisation autonome des immigrés engagés dans la mobilisation contre les nouvelles lois Bonnet-Stoléru. Samedi 1er décembre, 2000 personnes environ ont manifesté à partir de Barbès à l'appel du C.C. et de plusieurs associations immigrées et de français.

Une controverse a suivi la publication des nouvelles propositions de négociation du C.C. et plus d'un s'est fâché tout rouge en entendant parler de « recul », « d'échec » ou de « négociation foyer par foyer ». Le C.C. précise à ce propos qu'il a donné des directives à tous les comités de rési-

Photo Kagan

ATELIERS de CONFECTION

LES OUVRIERS TURCS EN GREVE TEMOIGNENT

Prévert a chanté les quartiers de Paris. Il est courant depuis de les comparer à des villages. Celui du Sentier, à première vue, serait le plus oriental. Mais de plus près, ce village est une manufacture, un peu comme au XVIII^{ème} siècle. Des milliers d'ateliers, des dizaines de milliers d'immigrés venus des villages de Turquie, de Yougoslavie, du Maghreb mais aussi du Pakistan et de l'île Maurice. « Sans Frontière » (voir n° 07) a exploré les dessous de ce « haut lieu » de la confection et du prêt-à-porter. Aujourd'hui, des ouvriers turcs harcèlent leurs

contremaîtres et les petits entrepreneurs. Des grèves ont lieu « clandestinement ». Pour des congés payés, la reconnaissance de comités d'ouvriers, de meilleures conditions de travail. Dans l'atelier Kudjian, les clandestins n'ont pas eu peur de continuer leur lutte jusqu'aux prud'hommes. Le 23 novembre, ils gagnaient une part appréciable des indemnités qu'ils réclamaient à l'employeur.

Les grévistes de l'atelier Marcou jetés à la rue, sans ménagement, invitaient au début du mois la presse et pour la première fois témoignaient.



Mécanicien sur une boutonnière.

(Photo A. Borlant)

Mehmet était inquiet. La presse viendrait-elle comme je l'assurais? Les ouvriers turcs de l'atelier de confection Marcou avaient pris place autour de la table. Ils étaient sur leur trente et un. Cravates et moustaches. Les yeux moqueurs quand les miens les épiaient. Ils étaient bien décidés à tout débaler. Mehmet était l'interprète.

7000 000 DE CHOMEURS EN TURQUIE

C'était une grande première quelques jours avant l'ouverture du Salon du prêt-à-porter. Des ouvriers clandestins avaient convoqué la presse pour expliquer comment ils vivaient leur clandestinité et le « travail noir ». Pas question d'être larmoyant. Ils étaient très raffinés, un peu dandy. Rien ne montrait qu'ils étaient en grève depuis deux semaines et à la rue comme des malpropres. Le voisin de Mehmet remercia les journalistes. Sa voix était sèche, métallique. Mehmet, par contre, traduisait avec chaleur ; au bout de quelques instants, visiblement il prenait plaisir à faire l'interprète.

« Il y a 7000 000 de chômeurs en Turquie. Une minorité de ces chômeurs vit dans l'immigration européenne. En France, ils travaillent dans les mines, les grandes usines et le bâtiment, quand ils sont en situation régulière, dans la confection, quand ils sont en situation irrégulière. Il y a 20 000 turcs « sans papiers » employés dans ce secteur qui n'ont aucune sécurité d'emploi. Ce sont pour la plupart, des mécaniciens en confection. Ils sont, des heures durant, assis devant une machine à coudre. La journée d'un mécanicien en moyenne dépasse 12 heures. Souvent, le mécanicien travaille 13, 14, parfois 17 heures d'affilée, les jours ouvrables et fériés, sans distinction. Dans la

confection, il y a une saison active où celui qui travaille peut gagner de l'argent. 7000, 8000F par mois. Mais en période creuse, au moins 5 à 6 mois, on est sans travail ».

LE FEMININ, SPECIALITE DES TURCS

Enjin précisa : « Nous, les ouvriers turcs, nous aimons monter les robes. Le vêtement féminin c'est notre spécialité. Les yougoslaves font les manteaux, ou les blousons, les pakistanais, les mauriciens ou les maghrébins montent les pantalons et les jeans ». Pourquoi? Les turcs occupent un certain espace dans la production. Ils l'ont conquis. « Faire des pantalons, c'est fatigant, le soir on a les bras qui tombent. Faire des robes c'est nettement mieux payé. On est sûr de gagner 200 à 250F par jour ».

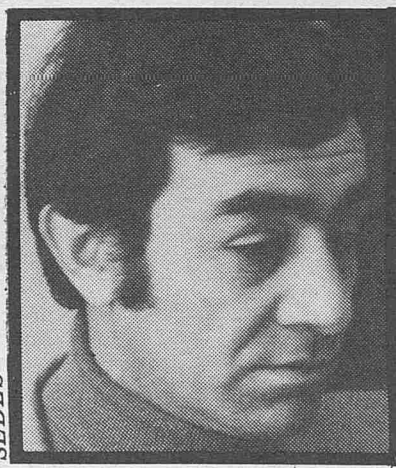
LES FACTURIERS

Mehmet reprit : « La moitié des ateliers de confection, à Paris, sont des ateliers clandestins, ou des ateliers qui emploient des gens au noir. Ce sont les entrepreneurs de confection qui produisent pour le compte de maisons de couture en gros qui ont pignon sur rue dans le Sentier. Ces ateliers n'ont aucune existence légale. Ils sont camouflés comme domicile privé. Les entrepreneurs font des fausses factures. Mais à cause de contrôles fiscaux les maisons de couture ont encouragé une nouvelle profession, celle des facturiers. Il y a, ainsi, une foule de sociétés dont la seule activité consiste à fabriquer des factures. Les facturiers prennent jusqu'à 20 % de commissions ».

LA GREVE CHEZ MARCOU

Que s'est-il passé chez Marcou, 1 rue d'Hauteville, à Paris? « Sachez, que Mme Marcou dirige là un atelier de 20 machines,

où cousent 17 ouvriers sans-papiers. Le 24 septembre, l'atelier était arrêté par une grève. Mme Marcou n'en croyait pas ses oreilles. Elle restera sourde plusieurs jours. Le contremaître, Ali Riza, lui, a compris : comme il les a recrutés, « tous les ennuis seront pour lui ». Que voulaient-ils? « A cause de quelques francs, 2F de plus par pièce. C'était un nouveau modèle plus long à coudre. La patronne refuse de les augmenter. Les ouvriers passent la journée à discuter entre eux pour exiger dorénavant de recevoir la moitié du prix versé à l'entrepreneur pour chaque pièce. Ils demandent en plus la reconnaissance d'un comité ouvrier



Ali Riza en fuite au Bosphore

dans l'atelier pour s'opposer aux licenciements arbitraires pratiqués par le couple Riza-Marcou. De plus, ils veulent 3500F de congés payés ».

« Deux jours plus tard, face au refus borné de Mme Marcou, ils n'hésitent pas à lui faire savoir qu'il leur est impossible de démarcher auprès d'autres maisons de couture pour obtenir du travail à meilleur prix, remettant en cause purement et simplement la raison d'être de leur employeur et son monopole : traiter avec les grossistes ».

A ce projet autogestionnaire, la patronne répond par une crise d'hystérie. Elle hurle, brûle du gaz et tente de faire sauter l'atelier. Les ouvriers battent en retraite, quittent l'atelier et soignent leurs blessures au café d'en face, A l'Imprévu. Etait-ce la fin de la grève? Tous à la rue? Oui et non, car Riza vient tous les soirs négocier. Au bout d'une semaine il déclare que Mme Marcou accepte de donner 1000F de congés payés et reconnaît le comité. Mais elle refuse de s'engager par écrit. Les ouvriers ne veulent pas reprendre. Que faire? Dénoncer cette patronne.

DES ACOMPTES POUR ACHETER LE SILENCE

Kémal expliqua encore : « Mme Marcou n'a pas cédé parce que les

autres maisons sont venues exercer des pressions sur elle. Si les ouvriers acceptent ainsi cette exploitation c'est qu'ils savent que les patrons sont protégés par la police et certaines administrations ».

« Les patrons sont malins. Ils ne paient jamais intégralement les ouvriers, mais donnent 50 % du salaire sous forme d'acomptes. Nous sommes payés toujours avec 15 jours de retard. Si l'ouvrier veut dénoncer l'employeur il perd son salaire. D'autre part pour se protéger de l'inspecteur du travail ils mettent une affiche à la porte « demandons mécaniciens ». Ils disent comme ça que personne ne se présente et qu'ils sont obligés de prendre des touristes étrangers ».

Lundi dernier au soir, c'était la fête à l'Imprévu. Les ouvriers turcs offraient à boire à tous leurs amis. Vous n'avez pas deviné pourquoi? Depuis 8 heures Mme Marcou était retenue à la préfecture de police. Les flics avaient débarqué et avaient arrêté tout le monde. La patronne, Ali Riza et les jaunes qui les remplaçaient depuis un mois. Mme Marcou sera sans doute poursuivie. Quant à Ali Riza il a pris mercredi soir le train pour la Turquie. Il m'avait dit le premier jour de ce conflit : « Je ferme, personne n'a plus de travail je rejoins mes enfants en Turquie ».

Conseil des Prud'hommes : Section des tissus

Leur acceptait le principe de payer des congés à son personnel quoique non-déclarés. Mais les jours suivants il fermait l'atelier. 7 des 13 grévistes l'ont poursuivi devant les Prudhommes. Il s'agissait de faire valoir qu'indépendamment de leur situation vis-à-vis du séjour il y avait entre eux et l'employeur, Mme Kupdjian, un contrat de travail. En conséquence de quoi, ils réclamaient chacun le versement des heures supplémentaires non-payées.

Le 4 octobre 79, après enquête d'un conseiller rapporteur nommé à la demande des ouvriers, l'avocat de l'employeur offrait de négocier avec le représentant des ouvriers Me Dupont-Monot. Il proposait une indemnité de 2000F par ouvrier, maintenant une version « romanesque » pour expliquer l'embauche des sans-papiers. Madame Kupdjian attendait un enfant d'un ressortissant turc qui aurait embaucher ces ouvriers en

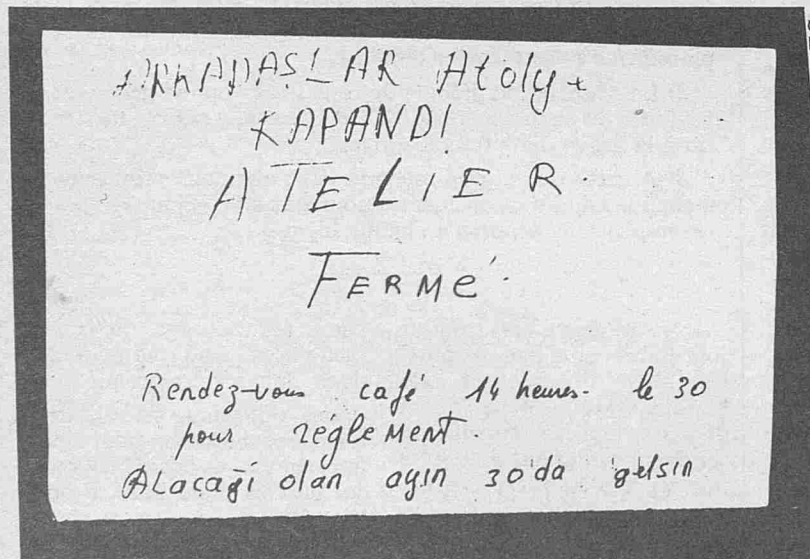
son absence. Le 14 octobre, le conseil a accepté la négociation en cours et ordonné le versement de 3000F à titre de d'indemnité en espèces le 28 novembre.

L'avocat de l'employeur plaçant les malheurs de la cliente, pauvre femme abusée, à la tête d'un atelier de confection de 19 machines. Il approuvait alors l'action des ouvriers clandestins en reconnaissant les conditions lamentables de l'emploi dans ce secteur.

« C'est la première fois qu'on obtient quelque chose pour des ouvriers clandestins » a commenté l'avocat.

De leur côté, plusieurs entrepreneurs de confection ont fait savoir qu'ils négocieraient avec les ouvriers si jamais une grève était déclenchée dans leur atelier. Préférant la négociation à la manière forte de Mme Marcou.

B.L.



Afichette écrite par Riza sur la porte de l'atelier Marcou.

Elle n'a pas vu la lune

Le projet de Loi sur l'interruption volontaire de la grossesse, loi Veil, a été voté le 30 novembre dernier par les parlementaires français. Tous les députés de la gauche (PS, PC, MRG) ont voté cette nouvelle loi qui ressemble comme une goutte d'eau à une autre : à la première. La mobilisation qui s'est déroulée ces derniers mois autour de cette loi avançait un certain nombre d'exigences.

La loi Veil était votée pour 5 ans (1974-79). La gauche demandait avant tout son vote définitif. C'est chose faite. Mais aucun amendement, aucune des exigences avancées par le mouvement des femmes (MLAC, groupes femmes collectif féministe), les partis de gauche extrême gauche, les syndicats n'ont été retenues.

-le délai légal de l'intervention reste de 10 semaines.

-la période de réflexion passe de 7 à 9 jours.

-les étrangères, devront toujours fournir un titre de séjour valable depuis au moins 3 mois, ça veut dire en fait, qu'il faut résider en France depuis au moins 6 mois.

-le remboursement par la Sécurité Sociale est refusé, et encore moins gratuit

-les sanctions contre les avortements clandestins sont alourdies.

L'exigence essentiellement féministe, d'un contrôle des femmes sur les centres d'IVG (Intervention volontaire de grossesse) n'est même pas invoqué. L'avenir pour les femmes immigrées - pour celles qui veulent avorter - est toujours noir.

s'adressent au MLAC passent juste pour avoir une adresse, elles utilisent cette structure sans nouer aucun dialogue avec les femmes qui l'animent. Les autres, les milliers de femmes qui avortent chaque année en France le font d'une manière clandestine.

Parfois il arrive, et plus souvent qu'on le pense, qu'une femme immigrée qui veut avorter n'y arrive pas parce qu'il était trop tard. C'est le cas de S., de N et de V, que j'ai rencontrées dans une maison maternelle de la région parisienne. Dans les hôpitaux respectifs où elles ont accouché, on leur a suggéré d'accoucher anonymement (la mère déclare l'enfant de mère inconnue, et l'enfant est pris par l'Assistance Publique). Elles n'ont aucun remords, S. dit « Si les choses s'arrangent plus tard pour moi, je le reprendrai, mais de toute façon un enfant sait toujours qui est sa mère ».

rilisation, la contraception forcée sont largement pratiquées.

Michel Debré n'est pas un cas isolé, ce qui est en cause, c'est la politique antinataliste que la France applique dans ses départements d'Outremer et qui est en contradiction avec la politique nataliste ici. En effet dans les DOM existent depuis 1968 des centres AMIOF, AGIOF, (association martiniquaise pour l'orientation et l'information familiale). Dans ces centres, tout est mis en œuvre pour dissuader les femmes d'avoir des enfants. (Pillule gratuite à partir de quinze ans, etc...). A Fort de France en Martinique ville de 110 000 habitants 6 IVG sont pratiquées par jour. Mais toutes les femmes immigrées ne sont pas des antillaises. Erreur. L'exemple du continent africain est aussi significatif d'une politique globale antinataliste imposée. Dans l'écrasante majorité de nos pays d'origine la loi française de 1920 reste inscrite dans le code pénal. L'avortement est donc interdit. Les seuls exceptions sont le Mali et la Tunisie. Dans ce dernier en particulier, l'avortement est libre depuis plus de dix ans. Mais cette loi n'empêche pas que sous la pression des grands bailleurs de fonds (Banque Mondiale etc.) nos Etats appliquent massivement une politique dite de planning familial. Il faut traduire contraception et stérilisation obligatoire surtout dans les zones rurales. Avant la loi Veil les Françaises si elles s'en souviennent allaient à Tunis comme on allait à Londres ou à Amsterdam. Cette politique antinataliste imposée dans nos pays par ceux qui prônent une politique nataliste chez eux s'accompagne de toute une campagne idéologique sur le nombre pléthorique des enfants des femmes immigrées comme s'il y avait un lien de cause à effet entre le nombre d'enfants qu'a une femme et la population totale d'un pays.

On ne peut pas oublier que dans nos pays le corps des femmes est un champ d'expérimentation pour les nouvelles pillules et les nouvelles méthodes de stérilisation avant leur industrialisation dans les pays occidentaux. Elles ne sont pas seulement des lapines elles servent parfois de dépotoir pour les produits périmés et interdits. Au-delà de la décision individuelle, la question de l'avortement pour les femmes immigrées est une question directement politique car moins que toutes les autres femmes ce ne sont pas elles qui décident.

Maria ELEMVA

RAS L'BOL

Mardi 27 novembre : autour de l'Assemblée Nationale il y avait de très nombreux cars de C.R.S., trapus, hideux avec leur masque d'hommes, de menaces, de provocation. Au 33 Quai d'Orsay, devant un panneau « Entrée du public », une longue file, encadrée de barrières Vauban attendait depuis plus d'une heure : surtout des femmes. De l'autre côté, les « invitées ». Les plus affairées : des mémés boiteuses, bossues, éclopées, invalides : ignobles et puant le fascisme, le racisme,

Quand donc arriveront-ils à piger que le corps de femmes est à elles et à elles seules. Car malgré leurs oppressions séculaires, malgré toutes les lois répressives jusqu'ici promulguées, les femmes savent pertinemment qu'elles sont maîtresses de leur corps. Le corps des femmes n'est pas une valeur qu'on cote selon les avatars de la politique bourgeoise. Car pendant qu'ils sont hostiles à l'avortement en France, dans nos pays « ils » stérilisent à tout bout de champ pour réduire et décimer nos peuples - intérêts capitalistes et impérialistes obligent, bien sûr !

Et si nous les femmes du « Tiers-Monde », par un acte politique contre nos Etats complices, contre une politique internationale de génocide, nous refusons la stérilisation arbitraire et la charcuterie contraceptive, nous aurons les enfants que nous voudrions.

Aline N

OU?

Si vous voulez avorter à Paris.

Mouvement du Planning Familial, Paris 94 Bd Massena, entrée 9 villa d'Este, Paris 13ème. Tél 584 84 18.

Hopital Lariboisière, service des urgences, 2 rue Ambroise Paré (10ème). Tél 282 33 00, métro Barbès.

Hopital St Louis, 2 Place du Dr A. Fournier (10ème), tél 203 93 02, métro République.

Polyclinique des métallurgistes, 9 rue des Bleuets (11ème) métro Saint Maur.

Hopital Tenon, 8 rue de Chine (20ème), tél 360 01 70, métro Gambetta.

M.L.A.C (Mouvement de Libération pour l'Avortement) 34 rue Vieille du Temple (3ème). Peut vous renseigner plus amplement.

Souvenir de Quartier

Elissa n'a pas « vu la lune » depuis 10 jours.

Anxieuse, elle interroge à droite et à gauche. Les réponses fusent. Elle essaie d'abord le bleu de méthylène. Attend deux jours. Rien ne se passe. Ce matin, elle s'est décidée ; elle ira au marché acheter le sel gemme. L'après-midi, elle écrase soigneusement le sel gemme, elle le met à bouillir avec du citron... courageusement elle avale le breuvage encore chaud ; le soir elle a de violentes douleurs dans le bas ventre, mais le lendemain et le surlendemain et 4 jours après la « la chose est toujours là ». Alors l'escalade commence pendant une semaine, elle avale consciencieusement tube de nivaquine sur tube de quinine et le sang ne passe toujours pas. Lasse elle décide de se confier à une tante. Une fin d'après-midi, la tante emmène Elissa chez une vieille femme ; elle malaxe les herbes ; Elissa boit : c'est amer, mais elle boit. Les trois femmes échangent à peine un au revoir. Elissa n'a malheureusement pas de chance, le sang est toujours là, lové dans son ventre.

Elissa est allongée sur une natte, Monsieur R, un élève infirmier lui intime l'ordre de mettre ses deux poings sous ses fesses, d'écarteler les jambes, il glisse une sonde. Elle obéit sans rien dire. L'opération ne dure pas longtemps. Il lui conseille de sauter, de courir car il faut « secouer le sang ».

Elissa se réveille, elle est à l'hôpital, le médecin lui injecte un mélange d'eau distillée et de crésyl, son visage se crispe, une voix hautaine répond à sa douleur : « Tu as mal ? Mais c'était bon avant, non ? ». Elle serre les dents...

Après le curetage, Elissa a eu une septicémie, elle en est morte.

Profondeurs

« Je me contente d'être misérable en ma personne sans mettre des enfants au monde, qui seraient plus malheureux que moi et dont les peines seraient beaucoup plus sensibles que les miennes ».

Cette voix anonyme est celle d'une esclave noire du 19^e siècle dans la Caraïbe. En ce temps-là, les colons avaient besoin de beaucoup, de bras. La chasse aux avorteuses, aux infanticides est très féroce. Les femmes esclaves résistent, elles voient leur condition misérable, beaucoup tueront leurs « enfants » dans l'œuf.

Pourtant dans nos sociétés « traditionnelles » islamisées ou non, le principe de la « primauté absolue de la vie » est affirmé. La femme esclave se rappelle son arrière grand

mère le lui disait souvent : « Il vaut mieux vouloir que ne pas vouloir ». Elle disait même parfois que si une femme était enceinte contre son gré (viol, inceste, guerre), toute la communauté conjugait ses efforts pour l'avorter. De là à dire que nos arrière-arrière grand-mères pratiquaient le refus de la maternité, il n'y a qu'un pas.

Peut-être que la pratique du refus de la maternité était vraie pour les esclaves noires, mais toutes les femmes immigrées ne sont pas descendantes d'esclaves. On voit déjà brandir le Coran. L'Islam comme toutes les religions révélées n'est ni pour ni contre. Les textes donnent lieu à de multiples interprétations. Ce qui est sûr, c'est que « jusqu'au 121^e jour (4 mois), l'âme n'est pas encore descendue dans le corps, le fœtus n'est donc qu'une masse flasque et un amas de chair sans âme qui ne représente pas encore une personne humaine ». Il est vrai aussi que nos grand-mères ne lisaient pas beaucoup le Coran... C'est ouvrir une mauvaise querelle que de dire que nos grand-mères ont toujours su se débarrasser de « l'amas de chair » ; même si elles n'allaient pas le crier sur tous les toits.

Ruptures

Nakebe est enceinte, on lui a dit qu'elle peut avorter facilement ici. Il y a une loi. Elle commence dans Paris sa longue quête. Elle s'adresse à l'hôpital de son quartier, là elle apprend qu'elle est sans papiers, elle brandit son passeport sans rien y comprendre. « Il vous faut la carte de séjour » par les temps qui courent. Alors le MLAC (mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception) est son dernier recours. Parmi les femmes qui s'adressent au MLAC à Paris, 16 % sont des immigrées et 9% sont sans papiers conformes à la loi. Celles qui

Y compris pour les immigrées

En France dans la mobilisation pour la législation totale et la gratuité de l'avortement, les femmes immigrées ne furent pas massivement présentes. 2 groupes féministes immigrés (coordination des femmes maghrébines ; coordination des femmes noires), Est-ce à dire que les femmes immigrées ne se sentent pas concernées ? Les raisons de leur absence sont multiples, la plus importante est avant tout l'inexistence ou la faiblesse d'un mouvement touchant les femmes immigrées, au foyer.

Mais même lorsqu'on fait partie de cette minuscule frange de femmes immigrées mobilisées, il y a un certain nombre de faits qu'on ne peut passer sous silence et qui ne cessent d'interpeller.

Les mêmes sont contre Les mêmes sont pour

L'exemple le plus caractérisé est celui de Michel Debré, député RPR de la Réunion. Il a voté contre la reconduction de la loi Veil le 30 novembre 1979. Mais dans son département d'outremer, l'avortement, la sté-



IMMIGRATION:

Témoignage: Khomeiny n'est pas un diplomate

« L'Imam Khomeiny : tu dis ? J'ai une grande admiration pour cet homme qui a été capable de lancer un défi au pays le plus puissant du monde et chasser le chah, ce traître qui ne savait que torturer, emprisonner les opposants et exporter pour le compte de ses « maîtres » — les Etats-Unis — les richesses de l'Iran.

Lorsque je pense que dans un pays aussi riche que l'Iran 60% de la population est analphabète, on ne peut être que scandalisé et prêt à soutenir à fond ce « prophète ». Ce que je regrette, moi, c'est qu'il est vieux et j'ai peur que tout cela s'écroule à sa mort...

Ce que je regrette, moi, c'est qu'il est vieux et j'ai peur que tout cela s'écroule à sa mort... La soif du pouvoir personnel, on la connaît maintenant chez nos dirigeants !

Et toi, qu'en penses-tu ? Amadou me regarde, continue d'arroser la petite pelouse de Montsouris, s'éloignant lentement. Gêné par mon silence, il change de ton et s'écrit : « Ah ! tu n'es pas d'accord, tu réfléchis comme la TV française, n'est-ce pas, »

Ces propos d'Amadou (Sénégalais) que je connais depuis fort longtemps semblent dominer dans divers milieux immigrés.

Que de fois, dans des cafés ou ailleurs, depuis ce qu'on appelle « L'affaire des otages en Iran », j'ai entendu des réflexions analogues, peut-être plus percutantes : « Khomeiny n'est pas un diplomate, ni un hypocrite politicien, c'est un homme sincère et décidé », affirme Camara, « il cherche l'intérêt de son peuple sans zig-zag. De toutes manières, sa façon d'agir a déjà fait ses preuves : n'a-t-il pas réussi hier à nous débarrasser d'un tyran qui passait pour être le plus puissant de l'Orient ? »

Ne remet-il pas en cause les lois internationales ? Des lois qui ne sont pas les nôtres ; des lois élaborées hier quand on n'avait pas le droit de s'exprimer, puisqu'on était colonisé ! »

Ces paroles, sans doute excessives se limitent-elles à des « prolos » ou familles immigrées dont on peut dire que l'unique cordon culturel avec leur pays est la religion ? Je le pensais, mais, à mon étonnement, d'ailleurs, beaucoup de jeunes ou militants émigrés tiennent le même discours à quelques

nuances près :

« Dans le monde musulman souligne Hamid (Algérien), c'est sûr que Khomeiny représente quelque chose. C'est un catalyseur de furies. Les pays occidentaux ont toujours soutenu les forces réactionnaires, cautionné la répression des forces de gauche. Résultat, il y a un vide politique dans ces pays qui est judicieusement exploité par ce mouvement islamique en Iran et qui peut faire tâche d'huile ailleurs. Je ne sais pas comment c'est perçu en Iran, cette situation par les forces du progrès. Incontestablement, il y a un enthousiasme populaire mais au-delà de cela que se passe-t-il réellement ? Je ne sais pas. En tout état de cause, en France, cette effervescence de l'Islam a été une autre occasion pour la droite pour manifester ses positions racistes, et quand je vois aussi comment des Français de gauche apprécient la situation en Iran, j'ai des sentiments qui m'amènent à défendre la politique de Khomeiny. Cela dit, il reste un rassembleur de la Umma, de tous les Musulmans. Si l'Islam peut libérer les masses du joug de l'exploitation, pourquoi ne pas l'utiliser ? »

Ni Pour Ni Contre

Ahmed, patron d'un café, réplique : « NI pour, ni contre Khomeiny ». Je suis pour la liberté. Khomeiny veut obliger les gens à faire la prière et à ne pas boire d'alcool. Il veut imposer sa loi. Je suis contre tous les régimes où le pouvoir appartient à une seule personne. Aujourd'hui c'est un seul homme qui décide en Iran. Tout le monde attend ses déclarations. Ça c'est dangereux.

Utiliser les otages pour dénoncer l'impérialisme, c'est odieux aussi. C'est un moyen lâche. Je suis pour la liberté et contre tout fanatisme religieux ! On n'est pas au Moyen-Age quand même, les temps sont révolus ! »

— C'est juste, mais ne serait-il pas complètement erroné de considérer cette renaissance de l'Islam dans certains pays musulmans comme simple expression d'un fanatisme spontané ou mythique ?

La presse écrite ou orale n'a retenu que le spectaculaire (prise d'otages à Téhéran, à la Mecque, manifestations anti-américaines à Islama-

« Islam : la loi des fanatiques », « Islam, c'est la guerre ! ». Le lecteur français un peu hébété, ne cesse d'être harcelé par ces titres, reproduits en manchettes, par presque tous les journaux. La France s'éveille en ce quinzième siècle de l'hégire (les allusions au Moyen Age européen ont été un peu trop faciles) en découvrant l'Islam, alors que près de deux millions de Musulmans vivent en France.

Personne n'a jamais parlé d'eux. On les appelle étrangers ou immigrés selon leurs besoins. Maintenant on les découvre musulmans. Pour leur majorité, Africains noirs, arabes ou turcs, ils vivent leur islamité d'une manière intense, un peu comme un identité, qu'ils ne tiennent absolument pas à perdre. Une islamité qui les maintient debout, dans la différence, dans un pays largement hostile, avant, à leurs mœurs, à leurs traditions et maintenant d'une manière ouverte à leur existence même.

Ici et là, les gens se regroupent, se cotisent pour trouver un lieu de culte et l'aménager. Personne en France ne s'est préoccupé des problèmes que connaît cette communauté pour pallier à toutes ces absences, à tout ce vide. Dans chaque foyer Sonacotra, les résidents ont imposé une salle de prière, pour ceux (et leur nombre varie en fonction de l'âge, mais aussi d'événements extérieurs) qui le désirent. En 1976, les travailleurs turcs de Sochaux — Peugeot, ont imposé qu'à l'heure de la prière, chaîne ou pas chaîne, ils allaient faire leurs ablutions et leur devoir religieux. Peugeot a simplement enregistré le fait et a payé les tapis de la salle de prière. Les jeunes immigrés pour leur part, sont nettement moins « pratiquants », mais bon nombre d'entre eux se disent « musulmans », ce qui constitue aussi et ce d'une manière évidente, un appel du droit à la différence, plutôt qu'autre chose.

bad, etc...). A aucun moment, on a cherché à comprendre la signification de cette explosion islamique, ses effets présents et ultérieurs. Refus catégorique des valeurs occidentales ? Révolte d'une sujétion qui a trop duré ? Refus d'un modèle de développement importé ? Ou explosion d'un peuple, sans projet de société défini, et qui cherche une voie différente ?

Sans nul doute, la coloration religieuse de ces crises est plus qu'évidente. Mais elle cache un malaise général d'une société meurtrie par la torture et la répression d'hier.

La société iranienne cherche à se définir : elle se rend compte que l'édification d'un état indépendant dans le monde d'aujourd'hui est extrêmement ardue et qu'elle fait l'objet d'un mépris considérable sans précédent parce que d'aspirations différentes.

La France a le triste privilège de faire partie de cet impérialisme qui refuse le droit à la différence et le droit des peuples à vivre comme ils l'entendent, selon leur aspiration.

Plus, elle a toujours soutenu les régimes hostiles à la démocratie et à la liberté.

De ce point de vue, l'Occident a une part de responsabilité dans cette explosion du monde musulman, qui n'est, semble-t-il, qu'un début de la revanche des opprimés. En voulant imposer sa façon de vivre, en soutenant les gouvernements réactionnaires, l'Occident persiste à mépriser « ces » autres peuples et leurs cultures.

L'effet

Rien jusque là ne semblait atteindre une communauté vivant un peu son islamité d'une manière bonhomme.

Des courants politiques ont toujours parcouru leur vie, (la guerre d'Algérie, la guerre de 67, etc...). Et il semble bien qu'une réelle démarcation traverse la pratique de l'Islam en France. D'une part une pratique « traditionnelle », qu'on rencontre surtout dans les cités où vivent les familles, où ce sont les vieux qui s'occupent de la mosquée. L'Islam est dans ce cas rituel, respect du dogme, fidélité à ses préceptes les plus simples et les plus concrets : prières, ramadam... Cet Islam-là (qui en termes statistiques, doit être le plus massif) n'est que la continuation de ce qu'il a été depuis des dizaines d'années, le vecteur d'une certaine identité, le point d'ancrage d'une communauté agressive et menacée de dislocation. Par ailleurs, la pratique d'un Islam militant a toujours parcouru l'immigration, avec comme point culminant la guerre d'Algérie.

Depuis, les immigrés se sont plus ou moins investis dans un champ « socio-politique français », avec les luttes des OS ou les campagnes contre le racisme pour aboutir à la grande grève des Sonacotra. La révolution iranienne éclate au moment où s'estompent les illusions.

Des désillusions idéologiques (qui ont atteint l'extrême gauche française, mais des militants immigrés aussi), politiques (à la veille de la loi Bonnet-Stoléru), et sociales (la coupure de fait qui s'installe entre travailleurs français et immigrés).

Dans ce désert politique les appels de l'Imam Khomeiny à la lutte contre l'impérialisme américain sont parfaitement compris et entendus. Des fusillades et les exécutions sont senties comme une revanche contre l'ancien régime.



(Photo Iran Abdelwahab)

Prière du vendredi dans la crypte de l'église de Ménilmontant.

a-t-on pas dit, avec un humour noir que « les musulmans viennent d'entrer en l'an 1400 de l'hégire, et que chacun a son moyen âge (sic) ». Au total, pour des immigrés, Khomeiny est un symbole, une idée de libération, de refus du mode d'organisation sociale et de production des pays capitalistes, l'affirmation d'une identité différente plus qu'une expression religieuse. Il est temps que l'Occident comprenne qu'il a tout intérêt à appuyer les forces du progrès et de respecter les aspirations profondes des peuples qui veulent vivre autrement. Le droit à la différence, à l'expression, à un mode d'organisation sociale indépendant, voilà, en un mot, résumée la signification des événements d'Iran et les paroles des immigrés. Mais est-ce possible ?

Beaucoup d'immigrés suivent l'évolution de la situation en Iran avec un intérêt tout particulier mais avec des inquiétudes. Révons, espérons, Allah est avec Nous ! Mais pour combien de temps ?

Salah El Kortobi

Khomeiny

Ses attaques contre les laïcs, les marxistes et les femmes sont passées au silence, comme si (après l'affaire de l'ambassade), l'Imam, après avoir fait l'unanimité autour de lui, a réussi aussi à faire l'unanimité au sein de l'immigration musulmane. Et cela n'est pas pour étonner : en Iran, au temps du chah, ou dans les pays du Tiers-Monde, l'absence de liberté, les prisons pleines, font que les seuls lieux de réunion, de débats, sont les mosquées ou les stades de... football. Et Khomeiny est arrivé. Donc tout un itinéraire tracé, déjà en place depuis vingt ans, et qui commence à être ébranlé. Et les bourgeoisies au pouvoir dans le Tiers-Monde, se retrouvent dans l'incapacité de réagir, car la démocratisation signifie leur propre mort. La gauche hébétée (si elle n'est pas en prison), assiste elle aussi à cette vague qui emporte tout sur son passage. Son discours est « senti » aussi comme étant loin des préoccupations du peuple, comme étant l'autre face cachée de l'Occident.

Alors que les revendications iraniennes n'apparaissent pas comme un discours creux : il n'est qu'à rappeler que la demande faite par les Iraniens de ne plus être payés en dollars, est une revendication déjà présentée par le Général de Gaulle en 1968. Et que l'acharnement mis à la poursuite du chah, apparaît comme une légitime défense, car le tyran et les assassins doivent déjà savoir qu'ils n'auront plus une retraite dorée... Et cela, n'est-il pas déjà un acquis pour tout le Tiers-Monde ?

MEJID AMMAR

Portrait

Lorsque El Hadj Laback (Secrétaire général de l'association culturelle Errahmaniya) me reçoit, il commence par renverser les rôles. C'est lui qui pose les questions : Sans Frontière, qu'est-ce que c'est ? Comment comptez-vous tenir ? Et l'argent ?

Trois quart d'heure de discussion sur le journal qu'il termine par une conclusion tranchante : un journal ne peut vivre sans publicité.

El Hadj parle dans un français impeccable ; et en deux heures de discussion, il traitera de tout ; pour lui, l'Islam réformateur (le mouvement des mouslins) traverse l'histoire de nos pays ; la preuve ? C'est sous l'impulsion de grands hommes religieux (Mohamed Abdouh en Egypte, Allal El Fassi au Maroc...) que le mouvement national arabe a fait ses premiers pas ; ils ont ouvert des écoles, constitué des associations, créé des journaux, (et étaient en contact permanent). On est loin maintenant de cet idéal pour lequel ils se sont battus.

Pour lui, c'est la foi en l'Islam qui est la source de la renaissance arabe.

« Nous sommes entrés dans une course effrénée vers le matérialisme mal avoué : la villa, la voiture, le voyage de 15 jours à Paris... Ce n'est pas ça le progrès... c'est l'éducation, la santé, le savoir ; Nous n'avons pas confiance en nous pour conquérir tout cela. Avec la foi, on reprend confiance en Dieu, et par conséquent en soi-même ».

El Hadj m'explique longuement sa pensée, l'entre-coupe de ses souvenirs avec les ulémas de Tlemcen d'Oran, de Casa lors des années noires du Colonialisme, « cette époque où un grand savant religieux des Fes n'hésitait pas à aller discuter avec un ouvrier du bidonville des Carrières Centrales ».

Tout au long de l'interview qui se passe au restaurant d'Allili (autre membre influent de l'association, de nombreux clients sont venus saluer El Hadj, dont beaucoup de commerçants. Il semble de fait que cette catégorie d'immigrés joue un rôle décisif dans les associations. Sa connaissance des lois et de la langue du pays, son expérience et ses moyens, lui confèrent cette capacité.

BELARBI

Voyage à travers l'Islam dans le midi

toujours présentes en toiles de fond.

Chrétiens...
Autorités officielles...
Et musulmans...



(Photo Mustapha)

Aix-en-Provence: Réunion islamique dans les rues

mer leur foi, se sont heurtées à l'indifférence et la lenteur, sinon l'hostilité de certaines municipalités.

Par contre, on retrouve des chrétiens, engagés par ailleurs dans divers mouvements de solidarité aux immigrés ; ils seront plus sensibles à ce besoin des musulmans, alors qu'une bonne partie de la militance immigrée et française l'ignore complètement (camarades, la religion est l'opium du peuple...). La Municipalité de Marseille n'aura pas le monopole de l'indifférence, puisque le Maire PC de Berre refuse depuis des années un local aux musulmans de cette ville, où pourtant le pourcentage d'immigrés est un des plus forts de France. A un prêtre qui lui demande de recevoir une délégation, il répondra qu'il n'y a rien à discuter. Niet aux sarrasins. Signe des temps, des municipalités commencent à changer de politique. A Salon, l'un des rares fiefs de la droite dans le Midi rouge, la municipalité a accordé un local à la cité des Bressons et, en Arles, mairie communisre, les fidèles ont obtenu très vite un local.

Consulats
et Amicales :
la peur
d'un Islam
sans frontières

Le recours des groupes islamiques à des chrétiens, que ce soit pour obtenir des locaux des autorités ecclésiastiques (comme ce fut le cas à Montpellier) ou pour servir d'intermédiaires avec les autorités françaises, révèle aussi un pan de la politique des autorités des pays d'origine : politique qui balance entre l'indifférence et les tentatives

Kamel BELARBI

Prisonniers politiques au Maroc

Le 13 octobre dernier, trois détenus politiques ont tenté de s'évader de l'hôpital Avicenne de Rabat où ils étaient en traitement. L'un d'eux, Rahal Jbiha, 31 ans, condamné à 30 ans de prison, est mort au cours de l'évasion. Le 15 novembre Elbou Hassan, 25 ans, a tenté de se suicider.

Mohamed Grina, lycéen, de 18 ans, est mort en avril dernier suite à des tortures.

Brahim Zaidi, resté aux mains de la police de 1974 à 1978, est décédé en décembre dernier à la prison de Rabat.

La répression qui remplit les prisons est la face cachée de ce régime qui s'obstine à entretenir l'image du « libéralisme ». Elle est là derrière un Parlement, derrière un semblant d'institutions à vocation démocratique, pour rappeler que le jeu démocratique a des limites. Des limites tracées au crayon noir : la presse est saisie régulièrement, histoire de signifier aux journalistes que l'autocensure doit être leur obsession première et permanente. Des limites tracées à coups de licenciements massifs : des centaines de fonctionnaires grévistes au printemps dernier ont été radiés de leur poste. Des limites tracées par la terreur policière : la torture reste une pratique systématique, une institution reconnue par Amnesty International et même par un document du Département d'Etat.

Lutter pour la démocratie, pour le respect des droits de l'homme, c'est une « atteinte à la sécurité de l'Etat ». Depuis toujours, vus du côté du régime, les politiques sont des « traîtres ». « Dieu a placé le roi, affirmait Hassan II en 1972, sur le trône pour sauvegarder la monarchie. Pour cette sauvegarde, le rite malékite prévoit qu'il ne faut pas hésiter, s'il le faut, à faire périr le tiers de la population aux idées néfastes pour préserver les deux tiers de la population saine ».



(Photo Gamma)

Le procès de janvier 1977, au cours duquel furent jugés à Casablanca 139 « marxistes-léninistes », est significatif à cet égard.

Qui sont-ils alors ces prisonniers politiques ?

— les anciens de l'Union Nationale des Forces Populaires (UNFP), les « basistes », ceux qu'on a accusé d'avoir fomenté un soulèvement armé en mars 1973, les rescapés de la répression sanglante qui s'en suivit ;

— les marxistes ou les « M-L » accusés d'être les instigateurs des grandes grèves étudiantes de 1972, ceux du procès de Casablanca d'août 1973, et, parmi eux, le poète Abdellatif Laabi et Sion Assidon, l'un des trois évadés d'octobre dernier, condamné à quinze ans de prison ;

— et encore des « M-L », arrêtés à partir de 1974, par vagues successives et parmi eux Abraham Serfaty qui purge une peine perpétuelle et dont l'état de santé s'est aggravé.

Et aussi, depuis deux ans et demi, 80 militants qui attendent à la prison de Meknès d'être jugés.

— des militaires, détenus dans des camps secrets, dont les familles sont sans nouvelles.

Mais du fond des prisons, ces détenus politiques ont mené de nombreuses grèves de la faim ; celles-ci ont eu pour objectif l'amélioration des conditions de détention mais également la dénonciation des accords Sadate-Begin, et celle de l'accueil du chah d'Iran par Hassan II...

Du fond des prisons parviennent ces voix qu'on veut museler, qu'on veut étouffer. Il est temps de briser ce silence et de dénoncer massivement des régimes pareils. L'explosion aujourd'hui d'un mouvement populaire, dans les pays musulmans, n'est-elle pas un cri, un appel ?

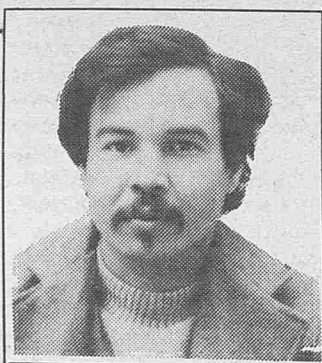
Appel pour Hassan El Bou: un suicide pour vivre

En l'espace d'un mois, et à chaque fois de manière tragique, les prisonniers marocains se rappellent à notre souvenir, appellent notre réaction pressante. Il y a un mois, le 13 octobre 1979, Sion Assidon, Najib Bribri et Jbiha Rahal tentaient de s'évader de l'hôpital de Rabat. Le 13 novembre, un mois après presque jour pour jour, Hassan Elbou, pris d'une crise de démence, essaie de se suicider à la prison El Alou de Rabat : il se poignarde à la gorge et au ventre. La

même semaine, son père, chômeur et malade, meurt à Fès, dans le bidonville de Aouinet El Hajja. Après sa tentative de suicide, Hassan ne sera pas soigné on lui met de simples pansements et ce n'est qu'après un mouvement de protestation de ses camarades emprisonnés à Kénitra qu'il est soigné : 10 points de suture à la gorge et 28 au ventre. Fils d'une famille très pauvre, Hassan avait été exclu du lycée Moulay Idris à Fès en 1972, à la suite des multiples grèves de lycéennes. Chômeur durant de longs mois, mineur à Jerrada, il commence à travailler en 1975 comme instituteur d'arabe à l'hôpital d'Ain Chock à Casablanca, au pavillon des lépreux. Il faut dire au passage que l'existence de la lèpre est niée au Maroc par le gouvernement, et que c'est une association humanitaire internationale, l'I.R.E.N.E., qui s'occupe de cette « maladie interdite » par décret officiel.

Arrêté en mai 76, la trajectoire de Hassan Elbou est semblable à celles de toutes ces dizaines de jeunes marocains, enlevés, torturés et maintenus au Secret durant des mois, jugés en janvier 1977 lors de cette parodie de procès que fut le procès de Casa. Hassan fait partie de la charrette des inculpés condamnés à 22 ans d'agonie, de mort distillée à petites gouttes. La trajectoire continue, toujours la même : ...prison centrale de Kénitra...grève de la faim...prison d'Ain Moumen...grève de la faim...prison de Kénitra...et enfin cette prison d'El Alou à Rabat, juste au bord de la

mer, qui cache derrière ses blanches murailles, si mon souvenir est bon, tout le sordide du Maroc 1979. Trajectoire où la destruction des êtres est organisée, voulue, administrée à doses régulières et lentes...



Hassan Elbou, condamné à 22 ans de prison.

Najib Bribri, Sion Assidon et Jbiha Rahal avaient essayé d'enrayer ce processus par une tentative d'évasion. Par son geste, Hassan Elbou, a tenté de le faire ! Plutôt la mort immédiate que ce calvaire !

Certains vont ergoter sur les motivations idéologiques, vont passer ces 2 événements au crible de leurs schémas sclérosés ! Pour notre part, nous retenons un seul aspect : des jeunes marocains sont en train de mourir et leur appel à une action urgente doit être écouté, répercuté. Le choix des moyens qu'ils utilisent pour parler, leur appartient. C'est la seule liberté qui leur reste.

Khammar ELYAZAMI
Salahadin ALKORTOBI

La mère d'un prisonnier politique parle

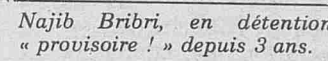
Cet été, en août 1979, nous avons rencontré Fatima lors d'une demande en mariage : conversation entre femmes pendant le repas, sujets anodins, le travail, les enfants, toutes à la découverte de notre différence, elles les marocaines, nous les françaises. Fatima, c'est une femme de la campagne, sans âge. C'est étonnant du reste combien les gens sont capables de faire parler leur regard. Halima a les yeux qui parlent, et quand sa bouche s'ouvre, ce sont ses yeux qui crient. Elle n'a rien de particulièrement révolutionnaire, ni sa vie, ni ses idées n'ont pu la prédisposer à un jour devoir laisser crier sa révolte. Ce sont les événements qui ont forgé cette sensibilité et ce besoin de parler. Son fils aîné est en prison. Elle a voulu nous raconter son histoire et celle des détenus pour que nous la publions.

« Mon fils était recherché depuis 4 ans quand ils l'ont arrêté. En 72, la première fois qu'ils sont venus le chercher, je les ai vus venir de loin car nous habitons une maison isolée à la campagne. Comme je ne sais pas lire, j'ai ramassé tous les papiers de mon fils et j'ai tout brûlé dans le canon. Ils ont emmené mon mari, ils l'ont gardé 7 jours en prison et ils l'ont battu. Puis après, ils ont emmené mon deuxième fils et l'ont relâché. En 76, ils ont de nouveau arrêté mon mari et moi-même. La police m'a battu alors que j'étais vieille, en me demandant où étaient mon fils et ses amis. Je leur ai dit que je ne savais pas. Après 76, on m'a dit que mon fils avait

été pris. Je suis allée au commissariat, ils m'ont dit qu'ils ne savaient pas où il était. J'ai rencontré une femme dans le commissariat, c'était la même chose pour elle. Elle avait donné 1000 DH à un policier qui lui avait promis de libérer son fils. Son fils n'est jamais sorti et a été jugé avec le mien au procès de Casablanca. Mon fils a eu 30 ans de prison. Il a 26 ans.

— Pourquoi votre fils est en prison ?

Au Maroc, il y a beaucoup de chômeurs et tout le monde a faim. Chaque personne qui dit que c'est injuste est mis en prison. Le peuple marocain est en prison. Ce sont les riches qui les ont



Najib Bribri, en détention « provisoire ! » depuis 3 ans.

mis en prison. D'ailleurs, presque tous ceux qui sont arrêtés sont des fils de familles pauvres.

— Après que s'est-il passé ?

Deux mois avant le procès, j'ai reçu la première lettre de mon fils, il était en prison à Casablanca.

Pendant le procès, les mères criaient, surtout lorsqu'ils ont dit les condamnations. Nous pensions que

nos enfants allaient sortir de suite. Après, avec d'autres mères, nous sommes allées chez des avocats, chez les partis, à la délégation de l'ONU à Rabat. Au fait, c'est où le siège de l'ONU. (Je lui ai dit que c'était aux Etats Unis. Elle m'a dit d'y aller, elle ne pourrait pas nous payer l'essence pour y aller, mais ce serait bien si nous le faisions.)

Puis elle a continué :

« Nous sommes allées au ministère de la Justice, Maati Bouabid, le ministre de la Justice (actuel 1er ministre), a envoyé les policiers, ils nous ont battues. Nos fils ont été mis dans trois prisons : à Settat, Kénitra et Chaouen. C'était dur pour les familles de leur visiter. C'était loin et cher. Plusieurs femmes vendaient ce qu'elles avaient pour y aller. Plusieurs parents sont morts de chagrin.

— Vous êtes fière de votre fils ?

Au début, je lui en voulais. Nous sommes vieux, c'était lui l'ainé. Il a laissé ses frères et sœurs tout seuls, sans guide. Mais je sais qu'il avait raison de faire ce qu'il a fait. Il a fait ça parce qu'il nous aimait, il nous respectait et parce que nous étions pauvres.

Je ne sais pas si cela peut l'aider, mais il faut que tu publies ça partout. Il faut que tu fasses ton devoir, que tu sois à la hauteur. Je voudrais aller là-bas crier, mais je ne peux pas et puis il faut que je crie ici. Voilà, tu signes Fatima fille de... femme de...

Propos recueillis
par F. et A.

Brèves du Portugal

— Un million de chômeurs au Portugal, ce chiffre regroupant aussi ceux non déclarés officiellement.

— L'évasion fiscale au Portugal atteint la somme formidable de 20 millions de « contos » (un « conto » = 1000 escudos, 1 escudo = 0,75F.)

— A partir du 1er octobre dernier, le salaire minimum au Portugal, pour les secteurs du régime général, du travail domestique et agricole, est, respectivement, de 7500, 4700 et 6100 escudos.

— Suite à la lutte des prisonniers politiques du PRP (Parti révolutionnaire du prolétariat), une des deux seules organisations à avoir mené la lutte armée contre l'ex-régime fasciste et colonialiste au Portugal avant le 25 avril 1974, la loi sur l'amnistie a été finalement publiée : le président de la République, sous la pression de la droite militaire et civile, refusait de la signer, ce qui le plaçait depuis au moins trois mois, en situation inconstitutionnelle.

GILGAMESH UNE ODYSSEE?

Une scène immense, des hommes nus geignants, vagissant sortant des entrailles de la terre, et dans un grondement de tonnerre... Gilgamesh... Roi d'Ourouk apparaît semant la terreur parmi son peuple « Deux tiers en lui sont Dieu et un tiers est humain ». Cette épopée de Gilgamesh, issue d'une légende sumérienne connue et traduite depuis la Palestine jusqu'au cœur de l'Anatolie, est aujourd'hui, dans le cadre du Festival d'Automne, jouée à Paris depuis le 14 novembre.

Ce spectacle, dont les textes ont été traduits en arabe par les comédiens eux-mêmes, est mis en scène par l'Argentin Victor Garcia. Pourquoi un spectacle en arabe... et au Palais de Chaillot... ?

En fait ici, la langue est vécue plus comme un maté-

riel musical, comme un support sonore. Le public présent, composé pour une grande majorité de Français n'a nullement été gêné par les textes tant le jeu des acteurs, la mouvance de leurs corps nus, de leurs cris, de leurs gestes sont significatifs et parlants. Bien qu'avant le spectacle, un résumé des différentes étapes soit distribué, on ressent la longueur de certains monologues quand on n'est pas initié. Rappelons aussi, que V. Garcia n'est pas un inconnu et le palais de Chaillot est à la mesure de ses possibilités scéniques... Un travail collectif avec des acteurs de différentes origines entraînant un affrontement des cultures entre dans l'objectif de ses recherches théâtrales.

Gilgamesh, tel Ulysse nous entraîne dans une

en offrant un cocktail à l'assistance et aux comédiens le 20 novembre. Mais les comédiens ont dans la lettre ouverte ci-dessous, à M. Stoléru expliqué leur désapprobation.

Monsieur le Ministre,

L'ensemble des comédiens de « Gilgamesh » précise — après l'information diffusée lors de l'émission télévisée de « Mosaïque » le 18 novembre 1979 — que le contrat qu'ils ont signé ne les engage qu'après du Théâtre National de Chaillot et du Festival d'Automne et que seule la représentation du 20 novembre a été retenue par l'ICEI dans le cadre de la deuxième Semaine Nationale du Dialogue Français Immigrés.

Les comédiens considèrent leur métier comme un métier de dialogue : ils

joueront donc ce soir avec la même conscience professionnelle et avec le même plaisir. Cependant, conscients de leurs conditions de vie et solidaires de l'ensemble des émigrés, ils regrettent de ne pouvoir se rendre à votre invitation.

En espérant que le dialogue puisse un jour prochain devenir réalité entre le peuple français et les travailleurs émigrés, ils vous prient d'accepter, monsieur le Ministre, l'expression de leurs sentiments respectueux.

LES COMEDIENS DE
GILGAMESH

Le cirque d'Amar par la troupe Nedjma

La troupe Ned. Jma, après avoir présenté un peu partout son premier spectacle « Barka » a monté une nouvelle pièce : « Le cirque d'Amar ».

Comme pour le précédent spectacle, la manière de présenter les choses est toujours satyrique : c'est la farce populaire adaptée à l'actualité d'aujourd'hui. « Le cirque d'Amar » montre la situation de l'immigré. Amar — opprimé par entre les exigences de sa famille au bled et les multiples difficultés de sa vie en France — risque de chômage, d'expulsion, etc...

A travers deux scènes principales — une en Algérie, avec le père et la femme d'Amar — l'autre dans un café à Paris, avec Amar, son copain Habas, et une serveuse française, sont abordées mille et une questions qui font partie de la vie de l'immigré et de son milieu.

Le cirque, c'est tous ces

personnages qui font la vie d'Amar, et qui, à travers un certain regard, deviennent burlesques... Le cirque, c'est tout ce qui tourne dans sa tête...

C'est son père, qui imagine qu'il vie en France une vie de prince et qui attend toujours les mandats... C'est sa femme, seule toute l'année, transformée en servante de son beau-père, et qui attend son retour. C'est en France, toutes les questions qui se posent à lui, non seulement dans son travail, mais dans son rapport avec les femmes, avec l'engagement politique, avec sa religion.

Amar lui a un cirque dans sa tête, et Amar en a marre !

Représentations le 30 novembre, Maison de Quartier de Corbeil. 1er décembre, Maison pour tous d'Aulnay sous Bois, 22 décembre Centre Culturel J. Prévert, Les Ulis.

« Odyssée » fantastique où les rôles de mère et déesse sont tenus par des hommes recouverts d'une matière « non-identifiée » à base de plastique. Il nous fait découvrir que l'immortalité ne peut exister que par l'amour. La scène est souvent nue comme le sont les comédiens, et soudain apparaît un chantier-monde fait d'acier avec des poulies-arbres... où nous retrouvons les acteurs perchés tels des grutiers... nous transportant ainsi dans un monde de légende fait de divinités, de taureau céleste et les entrailles de la terre qui inlassablement s'ouvrent en se refermant sur la vie et la mort.

ANTHEA

Jusqu'au 16 décembre à 20H30 au Palais de Chaillot.

ALYAM.ALYAM L'immigration comme promotion?

La caméra glisse chaleureusement sur les habitants d'un village de paysans pauvres. Oulad Ziane doit ressembler à tant d'autres villages marocains. Des travailleurs agricoles, une famille paysanne avec le grand-père, la mère, le fils aîné, et des enfants orphelins, car le père est mort. Les acteurs-personnages jouent un rôle qui est leur vie ; ils jouent leur propre rôle.

Ahmed El Maanouni retient l'attention à plus d'un titre.

D'abord, parce que l'émigration vue de l'intérieur, est pour une fois vécue, moins comme une fatalité, que comme un désir du jeune Abdelwahad de partir

« faire fortune ». Cette manière de décrire l'émigration me semble très juste ; car c'est vrai que dans nos pays l'émigration est vue comme une promotion : on veut partir en France précisément parce que le silence sur le racisme, la misère et les vexations est quasi total. Et le jeune Abdelwahad veut partir non seulement parce que la condition paysanne est dure, mais aussi parce que même ceux qui étaient moins doués que lui reviennent avec « des blousons de cuir », fiers en disant : « La France c'est bien, moi je suis peinarde ». Et Abdelwahad est toujours celui qui reste... Alors par dépit et par défi contre l'avis de sa mère il vend le

veau de la famille et s'en va.

Un autre élément qui accroche dans ce film, c'est la manière dont les femmes sont montrées. Certes, elles sont comme d'habitude, des personnages secondaires, comme d'habitude elles n'ont toujours pas de discours cohérent. Elles crient, elles chuchotent, elles supplient, elles invoquent, elles bavardent. L'état de dénuement est presque complet ; et lorsque Abdelwahad s'en va, sa mère Hlima reste seule avec ses huit orphelins, elle semble désespérée. Mais nous sentons en elle une telle force que nous nous plaisons à penser que peut-être, le bouleversement viendra d'elle. La protestation viendra peut-être de ces femmes qui restent plantées là, qui ne s'en vont pas.

Leurs cris, leurs murmures ; leurs silences symbolisent toute une résistance.

ALINE N'GOALA
cinéma La Clef et le Styx.

Du côté de chez DJAMEL

Tu danses ?

Des rires, des mouvements de hanche, de la musique.

Ça chante, ça bouge, y a de la couleur, y a du trip. De la mer à la montagne, de la tristesse à la joie, Djamel passe par l'amour.

Tu vois le soleil ? Il t'invite, un beignet, un café ?

Regarde ce bracelet de jasmin, il te sourit.

Bonjour Si Slimane, émigré d'ici d'ailleurs, qu'importe. La dignité que tu n'as jamais perdue, la culture que tu as toujours eue, sont ta vraie carte de séjour.

Le bateau, l'avion doivent rapprocher les hommes, et non les séparer.

Et toi, Houria, indépendante bafouée, émigrée dans ton propre pays, ton appel coure sur lamer, et au bout il y a l'espoir qui fera que bientôt tu ne seras plus une liberté barbelée.

Quand la culture s'éclate, que la tendresse frémit, que le point se desserre, que le temps se suspend, et quand tout ça est chanté(e) en amazigh (berbère) par Djamel, on a chaud et on se sent bien.

Allez viens, ça balance pas mal... du côté de chez Djamel.

NACER

Djamel Allam et la Gatté Montparnasse jusqu'au 8 décembre.



Photo Jean-Luc « Sans Frontière »

Ça Va ??? Ça Va Très Bien Marie Pierre et Habib

« Ça va ? Ça va très bien », sera la pièce que jouera Marie-Pierre et Habib, à partir du 5 décembre à La Tanière.

Deux humains confrontés à la réalité quotidienne en France : ce ne sont point des guignols mais des comédiens de théâtre conscients de « leur rôle » de dépasser la limite de l'expression théâtrale, et vont même plus loin, ils utilisent le théâtre pour exprimer leur vie, leurs espoirs, etc... Après « Couscous Poulet » jouée en 1976, « La poubelle est Pleine » de Philippe Tancelin et Habib, « Deux chameaux font recette » on a la quatrième création,

« Ça va ??? Ça va très bien », qui est l'histoire d'un couple de vieux, une Française et un immigré tunisien, vivant en concubinage en France depuis vingt cinq ans, ayant laissé derrière eux, et l'Islam et la chrétienté.

Un retour en arrière est effectué, pour montrer leur première rencontre, et la tentative d'un mariage avortée. Ils continuent à vivre ensemble dans une « chambre de bonne », entourés d'un décor d'images et de récits oniriques. On constate, qu'ils ne sont pas « Monsieur et Madame tout le monde » ; ils fument du « Haschisch », écoutent de

la musique, voyagent à travers l'univers et découvrent certaines atrocités des terriens, entre autre, des gens que l'on torture, un enfant qui joue avec un ballon et qui n'est rien d'autre qu'une bombe...

Peut-on dire, c'est l'histoire de deux marginaux, deux révolutionnaires, deux révoltés, la question reste ouverte... La pièce n'ayant point de repères historiques, Marie-Pierre et Habib ont su maîtriser le texte en le rendant plus intense par le jeu.

De toute façon, on peut dire « Bravo pour cette pièce ».

Amina ALLOULA

Les prestations familiales

Les ayants droits : toute personne résidant régulièrement en France et ayant la charge effective d'un ou plusieurs enfants doit pouvoir bénéficier des prestations familiales ; même sans exercer d'activité professionnelle. Mais le contrôle d'activité professionnelle subsiste pour : les travailleurs étrangers dont la famille est restée au pays d'origine, et les jeunes travailleurs âgés de moins de 25 ans souhaitant bénéficier de l'allocation logement.

LES IMMIGRES ET ETRANGERS ont des droits différents selon qu'ils sont en France ou au pays. La nationalité française n'est pas exigée, mais afin de bénéficier des allocations, il est exigé un titre de séjour en règle.

Qui est allocataire : lorsque les 2 membres d'un couple assurent à leur foyer la charge effective et permanente de l'enfant. L'allocataire est celui d'entre eux, qu'ils désignent d'un commun accord, si le droit d'option n'est pas exercé, l'allocataire est la mère.

En cas de divorce, de séparation de droit ou de fait des époux, de cessation de la vie commune des concubins, et si, l'un et l'autre ont la charge effective et permanente de l'enfant, l'allocation sera à celui chez qui vit l'enfant.

Il semble que certaines familles immigrées ont des difficultés à bénéficier des allocations postnatales, c'est pour cela que nous décidons de donner ici l'état de la réglementation en ce qui concerne les allocations prénatales et postnatales. **ALLO CATIONS PRE-NATALES :** La femme immigrée résidente en France doit faire une 1ère déclaration de grossesse dans les 15 premières semaines de la grossesse à un organisme de Sécurité sociale ; Passer 3 examens médicaux (avant la fin du 3ème mois, et du 6ème mois, et dans les 15

premiers jours du 8ème mois). Un carnet de maternité est délivré après la 1ère déclaration de grossesse, et c'est sur le volet de ce carnet qu'il faut faire la déclaration au A.F et à la sécurité sociale.

Chaque déclaration donne droit à un versement d'allocation prénatale. En cas de déclaration en retard les allocations ne sont versées qu'à compter de la date de déclarations. Lorsque les déclarations ne sont pas respectées pour des motifs indépendants de la volonté, la caisse d'A.F peut accorder le bénéfice allocations, par décision motivée sur avis du médecin chargé de la protection maternelle et infantile, donc insistez.

LES ALLOCATIONS POSTNATALES. A la naissance de l'enfant vous êtes susceptible de bénéficier d'allocations postnatales ; à condition que la mère réside régulièrement en France et possède un titre de séjour en état de validité (1) au moment de la soumission de l'enfant aux examens médicaux dont il est question ci-après. Il faut aussi que votre enfant soit né viable ; qu'il réside en France métropolitaine ; l'enfant doit être soumis à des examens médicaux, 3 de ces examens donnent lieu à l'établissement de certificat de santé. Examens subis respectivement : les premiers jours de la naissance.

- Au cours du 9ème mois ou 10ème mois
- au cours du 24 ou 25ème mois.

Les allocations postnatales sont donc versées en trois fractions après chaque échéance.

Pour **LES IMMIGRES** dont la famille est restée au pays il faut que le pays d'immigration ait signé une convention avec la France, mais les allocations sont basées sur les taux des pays d'origine ce qui se traduit par une différence énorme entre les familles dont les membres vivent en France

ou au pays. Il faut souligner que la différence va au fond d'action sociale. (FAS) (1°) Depuis quelques temps les A.F exigent un titre de séjour de 3 mois alors que dans les textes on ne parle que d'un titre de séjour en cours de validité.

N.B Ceci est la réglementation aujourd'hui tiré du Guide de l'allocataire édité par la caisse d'allocation familiale. Mais les salles d'accueil des A.F sont rempli d'allocataires non satisfaits, il semble que cela provient de la distortion entre la pratique et les textes, il faut donc insister et faire valoir ses droits.

Le gouvernement français vient de faire une déclaration pour inviter les familles à faire un troisième enfant, en particulier une allocation de 10 000 francs est promise, pour les couples qui auraient un 3ème bébé, pour l'instant cela reste au stade des déclarations d'intention. Gageons que pour renforcer la démographie, les immigrés, seront aussi bénéficiaires de cette mesure. Cela permettra peut-être aux jeunes immigrés qui ne veulent pas partir d'obtenir quand même leur million.

Cela nous a incité à axer notre guide pratique sur les prestations familiales. Comme tout le monde sait, il existe diverses prestations versées par la caisse d'allocations familiale :

- Le Complément familial
- L'allocation de parent isolé
- allocations de rentrée scolaire
- allocation orphelin
- Allocations logement et aides personnalisées.

- Prime de déménagement, ainsi que des prêts possibles destinés à l'amélioration de l'habitat, ou destinés aux jeunes ménages.

- les allocations prénatales, et allocations postnatales.

Saïd BOUZIRI

Mon Pays, Ma Prison

Raymonda Hawa-Tawil a écrit le témoignage de sa vie alors qu'elle était assignée à résidence par les autorités militaires israéliennes sans avoir été jugée.

Raymonda, palestinienne, arabe, chrétienne, née à Acre et mariée très tôt, reste le signe, ou le symbole d'une révolte interminable contre toutes les formes d'oppression qui l'entourent : l'oppression de la famille, l'oppression de la tradition, l'oppression sioniste...

- En tant que femme palestinienne, faisant partie d'un peuple privé de ses droits et de sa dignité ;

en tant que citoyenne d'un territoire sous occupation militaire étrangère.

En tant que femme vivant dans un milieu traditionaliste, oppressif qui restreint les libertés individuelles ;

Elle affirme : que même lorsque les autorités juge-

ront bon de lever cette condamnation à la résidence surveillée, sa « liberté » retrouvée gardera un goût amer.

Comme tous les palestiniens, elle continuera, où qu'elle aille à porter sa prison en elle, dans son cœur.

En tant que femme, elle continuera à subir une double aliénation. Mais en attendant, sa propre maison, dont les murs sont devenus sa prison, elle raconte dans 253 pages ses témoignages, qu'elle a intitulés : « Mon pays Ma prison ».

Ce livre témoin d'une femme, qui a été pour des journalistes, d'hommes politiques et de fonctionnaires internationaux, une source d'informations sûres. L'opinion internationale doit indirectement, à Raymonda Hawa-Tawil, la plupart des informations sur la vie dans les territoires occupés.

Au fil des pages, on découvre ce personnage qui

est « Raymonda ». Cette adolescente de Acre, gaie et joyeuse se transforme, en jeune adulte révoltée dans la société israélienne qu'elle quitte pour devenir la jeune mariée soumise à la tradition de la société arabe ; condition qu'à nouveau elle rejette après avoir eu trois enfants. Elle prend conscience de son oppression en tant que femme, cette oppression devient l'élément principal de sa révolte contre l'occupation et toute autre forme d'oppression. Ce peuple dont les souffrances et les déchirements sont interminables ; ce peuple a pris le fusil pour la survie, et a fait naître Raymonda pour porter sa voix, ses cris de l'intérieur de la Palestine partout dans le monde.

DRISS

Livre : Mon Pays Ma Prison ; Raymonda Hawa-Tawil ; Editions du Seuil.

ECHEC ET MAT

JEUX

Nous commençons ici une rubrique qui sera poursuivie dans les prochains numéros. Les trois premières bonnes réponses communiquées au journal seront récompensées par la remise d'un bouquin. Les réponses seront publiées dans les numéros suivants.

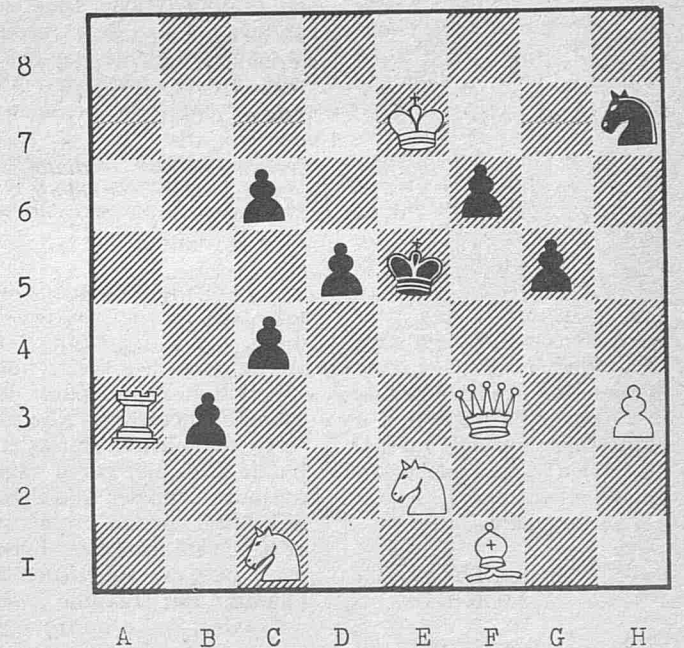
PROBLEME NUMERO UN.

Par Torbica Rajko « Cercle d'échecs du Gentilly ».

Les Blancs jouent et font mat en deux coups. Voici la position des pièces.

Blancs : Ta 3, Cc 1, Re 7, Ce 2, Df 3, Ff 1, h 3.

Noirs : Ch 7, Re 5, b 3, c 6, C 4, d 5, F 6, g 5.



A chacun ses courses

LAST SIOU



Tahar Ben Jelloun:

«Je reçois la réalité en pleine gueule, et je la rapporte»

Tahar ben Jelloun, écrivain et journaliste a manifesté sa réprobation de la nouvelle politique de l'immigration qui s'instaure en France. Il a notamment essayé de sensibiliser l'opinion publique par l'intermédiaire de ses plaidoiries et ses témoignages dans le journal Le Monde. Nous sommes allés le voir. Il a absolument voulu nous parler des lois qui, dit-il,

« font partie d'une politique à long terme visant la légalisation de l'arbitraire ». Face à cette situation dramatique, où les jeunes de la « deuxième génération » sont les plus mal lotis, Tahar fait « le procès de la politique, ou de l'absence de politique des pays d'origine, qui encadrent les immigrés considérés comme une grande masse abstraite, par des associations offi-

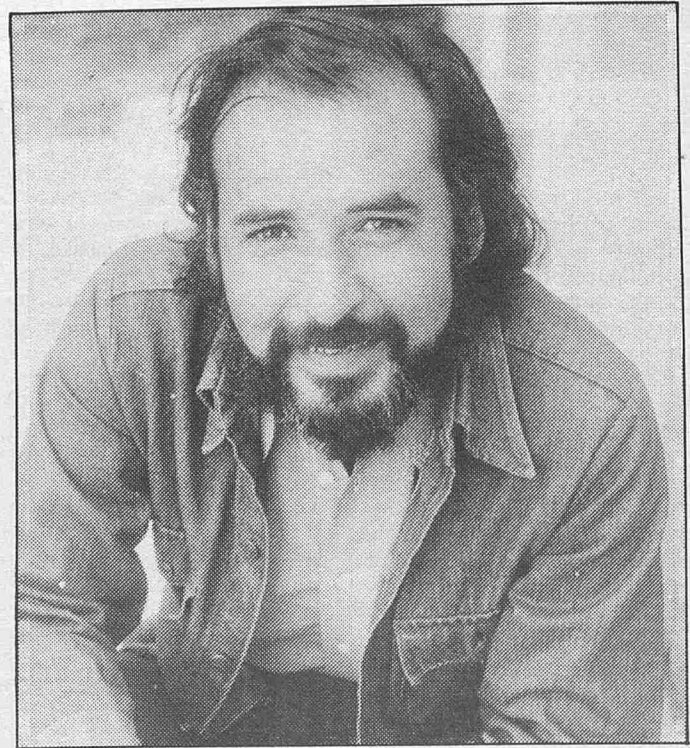
cielles envoyées du pays pour les suivre politiquement, et non pour permettre à leur parole de se faire entendre ».

Nous avons ensuite évoqué avec lui les problèmes de l'intellectuel arabe et ses contradictions.

Sollicité par les instances officielles, il a été invité dernièrement par Giscard

dans le cadre de la semaine du dialogue. Nul doute que le président français ait pensé à faire de Tahar un pion parmi d'autres de sa nouvelle trouvaille, la « Commission Culture-Immigration », mais acceptera-t-il ?

Dans l'entretien, Tahar se dit angoissé parce qu'il s'estime investi d'une responsabilité morale...



(Photo Editions du Seuil)

S.F Tu es en France depuis 71 et tu es considéré comme un des rares intellectuels arabes dont une des préoccupations c'est l'immigration. Par quel processus y as-tu été amené et pourquoi ?

« Je crois que je suis interpellé par le problème de l'immigration d'une manière que je dirais qui entre dans une certaine cohérence et une logique puisque le premier texte que j'ai écrit et publié, c'est un poème écrit en 1966, après le soulèvement de mars 65 à Casa Blanca. J'étais à l'époque étudiant et j'ai vécu quelque chose qui m'a bouleversé, qui a changé beaucoup de choses dans ma vie, et j'ai voulu témoigner sur ce soulèvement populaire. Ce texte a été publié dans la revue « Souffles » à l'époque, et depuis je suis attaché à cet esprit qui consiste à ce qu'un intellectuel dans une société du tiers-monde n'est pas celui qui se met à l'écart, qui s'écoute lui-même, mais c'est quelqu'un qui est à l'écoute de ce qu'il y a autour de lui.

L'INTELLECTUEL ET LES IMMIGRÉS

Quand je suis arrivé en France en 71, la première chose qui m'a le plus touché, ça a été la condition apparente, visuelle des immigrés. Je n'ai pas pensé « Voilà une situation que je vais pouvoir exploiter du point de vue littéraire ». J'ai d'abord commencé à travailler avec des camarades dans les milieux immigrés et petit à petit, en 73, j'ai publié mon premier témoignage sur les problèmes de la misère sexuelle des immigrés. Je me suis dit que jusqu'à présent la misère économique et physique était connue, mais on ne parlait pas de la misère invisible, intérieure, et par conséquent il fallait dénoncer cette situation. C'est ainsi que je me suis mis à travailler dans un centre de consultation de médecine psychosomatique à Paris. Pendant 3 ans j'ai eu des consultants d'Afrique du nord et j'ai voulu rapporter

leur misère dans « La Plus Haute des Solitudes ».

Mon cheminement a donc été dicté par la situation concrète et comme j'ai une volonté littéraire, j'ai transmis ce témoignage. J'ai écrit ainsi « La Réclusion solitaire » un roman, et « Chronique d'une Solitude » pour le festival de théâtre d'Avignon. J'ai aussi publié des témoignages des reportages et enquêtes dans « Le Monde » parce qu'il fallait toucher tous les publics. Je suis là, je reçois la réalité en pleine gueule et je la rapporte pour ceux qui sont privés de l'expression.

S.F Pourquoi n'utilises-tu pas d'autres canaux d'information plus accessibles pour les immigrés ?

« Je ne prétends pas couvrir tout ce qui se passe dans l'immigration, et j'écris avec mes tripes, ma sensibilité. Par ailleurs, on est en France, il faut dire un certain nombre de choses au public français, car il faut toujours rappeler que l'immigration est un problème de la société française. Je ne peux pas me substituer à l'homme qui travaille avec ses mains, qui a quitté son foyer, sa terre. Ce n'est pas vrai, je ne suis pas dans la même situation.

S.F Alors comment te situes-tu par rapport au pays et à la France ? Te considères-tu comme un écrivain journaliste de l'immigration ou comme un intellectuel marocain de passage en France ?

« Je suis un écrivain, c'est tout. Marocain certes, je tiens à mon pays, mes racines, ma mémoire. J'ai parlé de l'immigration aujourd'hui, je parlerai d'autre chose demain, ce n'est pas planifié dans ma tête.

JE SUIS UN HOMME SEUL

Je suis un journaliste d'opinion. J'interviens dans le journalisme en tant qu'écrivain et je pense qu'un écrivain est un homme responsable et concerné, qu'il doit intervenir chaque fois qu'il est interpellé. Mais je ne vois pas de différence fondamentale entre écrire sur l'immigration, la Palestine ou la société maghrébine. Certains m'accusent de parler de l'immigration pour éviter la critique politique du pays. Pourtant j'ai écrit « Moha le fou, Moha le Sage » qui est un constat sociologique et politique de la société maghrébine d'après l'indépendance. Si l'écrivain doit être engagé, je crois l'être. Mais

je ne suis pas engagé dans un parti politique ou dans une idéologie, comme je l'ai dit dans « Les lois de l'hospitalité » parus dans « Le Monde », je suis un homme seul.

S.F Tu restes quand même un journaliste sollicité, invité par les structures officielles.

« La seule fois où j'ai été sollicité par les instances officielles, c'était pour le « Dossier de l'Ecran » de l'année dernière et bien sûr je me suis fait avoir, il faut passer par là pour le savoir. Dernièrement, j'ai été sollicité par le secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs immigrés, M. Stoléru, pour participer à une commission culturelle consultative. J'ai écouté le ministre qui m'a parlé des projets de loi, je lui ai fait connaître mon point de vue qui est en désaccord rendu par ailleurs public. Plus tard, je lui est envoyé une lettre expliquant mon refus de cette commission culturelle dont voici l'extrait essentiel : « je suis un écrivain, c'est-à-dire un témoin, je voudrais pouvoir garder cette liberté de pensée et d'action, j'interviens par la plume à chaque fois que je peux rapporter une parole d'homme ou de femme exclue de l'expression... »

S.F Le manque de références et de mémoire historique amène les jeunes immigrés à tenter d'en créer de nouvelles et c'est là qu'éclate toute leur subjectivité sous forme de multiples initiatives culturelles au contenu essentiellement social, c'est à dire exprimant leur vie quotidienne. Initiatives culturelles qui n'aboutissent pas forcément, mais existent à l'état latent. Ainsi, nous recevons au journal plusieurs lettres de jeunes demandant de les mettre en contact avec toi pour se faire connaître. Qu'en penses-tu ?

« Je reçois moi aussi beaucoup de lettres de ce type, quand je peux aider je le fais bien sûr. Mais je pense que le fond du problème n'est pas d'aider ou non sur le plan individuel, mais que faire de cette parole de révolte qui part dans tous les sens.

DIVULGUER CETTE PAROLE DE REVOLTE QUI PART DANS TOUS LES SENS

Je crois qu'il faut d'abord la divulguer. Sans Frontière serait un lieu idéal pour cela, ils peuvent s'y exprimer et y dire ce qu'ils ne peuvent pas dire dans la

grande presse. Généralement ils écrivent de la poésie, ils font du théâtre. Je ne connais pas très bien cette production culturelle, mais elle est le signe d'un étouffement, d'un blocage. On sent que les jeunes ont besoin de dire des choses et ils le disent avec leurs propres moyens. J'ai vu des groupes de jeunes qui essaient de s'exprimer par la chanson, mais il n'y a pas d'information là-dessus dans les pays d'origine ? Et c'est voulu ! ».

Propos recueillis par

Salah El KORTOBI et
Mogniss Hamed
ABDALLAH



Les immigrés et la mondanité

Le dialogue immigré-Français est devenu institution une semaine par an. Les mass-média se sont fait l'écho de cette « mascarade » sur fond de mer et « Club Méditerranée », alors qu'ici, en France, le soleil a mal au ventre.

Cette année, innovation. Pour mieux dialoguer, les immigrés sont reçus à l'Elysée. Mais en fait VGE a reçu qui dans ses salons ? Priorité a été donnée à nos ambassadeurs (les vrais), nos amicales, nos différentes associations — du moins celles qui sont contestées par les travailleurs immigrés — nos commerçants sans oublier notre

intelligentsia... notre élite culturelle ! Il a reçu près de 250 personnes et tous des étrangers... mais étrangers ne veut pas dire immigré !

Aujourd'hui les « nouvelles priorités sont humaines et (surtout) culturelles ». Parce qu'en fait la finalité de cette rencontre-dialogue était la création d'une commission « culture et immigration » commission composée d'étrangers de diverses nationalités (non d'immigrés) et dont M. J. Fernand-Laurent est désigné le président. Maintenant la culture va immigrer... celle que l'on veut organiser viendra de nos pays respectifs donc avis à

ceux qui sont en mal d'exotisme. La culture va venir d'en haut (de nos dignitaires, ils sont les seuls à être cultivés) et nous on n'aura plus qu'à redevenir spectateurs passifs. En effet, cette commission vise à récupérer la culture immigrée qui existe et vit depuis déjà longtemps ; une culture immigrée née des luttes menées depuis plus de dix ans et que l'on veut aujourd'hui « folkloriser » et surtout institutionnaliser pour mieux la contrôler parce qu'elle échappe aussi bien à l'Etat français qu'à nos propres états — et la renfermer à jamais dans le silence d'où elle a éclaté.

AGENDA

BANLIEUE DERIVE

Cergy-Pontoise/Théâtre *La tragédie du roi Christophe*, MJC, 20h30 les 7 et 9 décembre.

St Quentin en Yvelines/Théâtre, *Djeha* compagnons de la marionnette, à 14h30 le mercredi 5 décembre à la Maison Pour Tous.

Issy les Moulineaux/Cinéma *Des traces sur le sable*, « Jamais je ne reviendrai », film égyptien à la MJC 31 bd. Gambetta, entrée 6F.

Malakoff/Spleen (Musique) *Djurdjura* au théâtre de Malakoff 3 place du 11 novembre le 14 décembre à 21h.

Puteaux/musique *Djurdjura* 12 rue des Pavillons le 16 décembre.

Créteil/Danse Le ballet *Lemba* à 20h, le 11 décembre à 14h, le 13 décembre à 14h et 21h, le 14 décembre à 14h et 21.

Clichy/Musique Festival de Musique Vivante « Akka, ARC 3 rue Calmette (Métro : Porte de Clichy) le 7 décembre à 20h. Andreu Carlos à la même adresse le 9 décembre à 16h.

Massy/Débat Colloque régional le samedi 8 décembre à partir de 15h sur la situation en foyer des travailleurs immigrés. Salle du 1er mai, rue Appert 91300 Massy, RER Ligne de Sceaux. Métro : Les Baconnets ou Bus : Porte d'Orléans Arrêt. Place de France Colloque organisé par le PS-PCF-MRG et le PSU et les personnalités locales.



PARIS-MUSIQUE

Henri Guédon, 3 concerts exceptionnels, 6, 7, 8 décembre, 21h palais des Arts, 325 rue St Martin, 35F.

Bolivia Manta (musique andine) à partir du 6 décembre à 22h30, au petit forum des Halles.

Lamine Konte, griot sénégalais, du 1er au 9 décembre au théâtre noir, 23 rue des Cendriers, 20ème.

Golden Gate Quartet du 10 au 21 décembre (sauf le 14 et le 18) à 20h30 théâtre Noir.

Michael Silva et Jimmy Slyde sont depuis le 1er décembre et jusqu'au 31 au théâtre Noir Idir, du 4 au 16 décembre à la Péniche, canal Sait Martin.

Chants populaire de Kabylie : Ferhat, Nait Issaad, Hamel Said à la maison des Amandiers, 20ème, le 16 décembre

Groupe Gramack's, groupe des Iles de la Dominique samedi 15 décembre à 21 heures, salle Wagram, 34 av de Wagram 17ème

PARIS EXPO

Latif, le touareg, expose sa peinture du 24 novembre au 15 décembre à la Galerie l'Evasion, 145 rue de Vaugirard

PARIS THEATRE

« Ça va Ça va très bien » Théâtre du Macadam. Textes de Marie Pierre Trossat et Habib Laidi du 8 décembre au 31 décembre au Théâtre de la Lanterne, 45 bis rue de la Lanterne 13ème.

« L'île-Prison », compagnie des 4 chemins de A. Fugard (auteur de Boesman et Lena) au théâtre Essaion 20h30, 6 rue Pierre au Lard. Très cher 40F

Au même endroit, par les mêmes : « Apartheid », montage réalisé par Catherine de Seynes. Plus abordable : 25F

« Troupe Boua Boua » : spectacle de marionnettes au théâtre Noir. 23 rue des Cendriers, 20ème, à 15H, les 5, 6, 7, 13, 14 décembre. Enfant : 7F, adultes 10F.

PARIS CINEMA

Dans le cadre du festival international du film étouffé : « La danse avec l'aveugle » d'Alain Daix et Morgan Maliberte. Film vérité sur la Guinée ; jeudi 6 décembre à 16h30

« La Belle vie » de Robert Enrico : Après 27 mois de service en Algérie, Simoun découvre le racisme à Paris. Un débat sur la guerre d'Algérie avec Robert Enrico, Pascal Deligne, Mouloud Mimoun et René Vautier : vendredi 7 décembre à 16h30 à la FNAC, rue de Rennes.

Le Ciné-club d'animation de la Goutte d'Or. Après femme nue, femme noire de D. Ecare. Le ciné-club d'animation de la Goutte d'Or programme pour la fin de l'année les deux longs métrages suivants :

-le vendredi 7 décembre : Moktar, un film tunisien de Benaïcha

-le vendredi 21 décembre : La jungle plate, de Johan Van der Keuken.

Les projections auront lieu à la salle St Bruno à l'angle de la rue St Bruno et de la rue Pierre L'Ermite dans le 18ème : métro Barbès et Chateau Rouge.

DERIVES

Au Centre pour l'Animation de l'Est Parisien (C.A.D.E.P.) 110 rue des Amandiers 75020 Paris, des activités socio-éducatives et culturelles maghrébines toute l'année :

-mardi de 19h à 21h : Musique solfège (chiffre américain) Harmonie.

-mercredi de 19h à 21h Culture Civilisation Littérature orale et écrite du Maghreb

-mercredi de 19h à 21h Poterie

-samedi de 15h30 à 17h : Danse folklorique berbère.

Au Forum des Halles - Espace IV - Inter Service Migrants : jeudi 6 décembre : les mercredi des moins de 6 ans. 12h à 14h (l'Ecole des Parents)

-mardi 11 décembre : Classes mixtes français-migrants. 18h30 à 20h (chance ou handicap ?) Inter Service Migrants.

Toujours au C.A.D.E.P. : dimanche 16 décembre 1979. Imazirhen à 14h30, chants populaires kabyles :

Imazirhen Imula (Ferhat)

-Nait Issad

-Hamel Said

Spectacle suivi d'un débat.

avenue Gabriel Péri, côté jardin (métro Concorde).

Solidarités...

Paris : manifestations organisées par le groupe 168 d'Amnesty International (Paris Nord est)

Jeudi 6 décembre 20h30 : Soirée culturelle organisée par groupe 168 et M.S.D (Mouvement Solidarité Dahoméenne) animée par deux ballets théâtraux africains : la troupe « Yenido » et le ballet « Lemba », salle Martin Luther King, 32 rue Olivier Mayer, 14ème, métro Alesia. Participation aux frais : 20F.

Jeudi 13 décembre 20h30. Soirée groupe 168 A.I. les atteintes aux droits de l'homme en U.R.S.S. à l'A.G.E.C.A., 177 rue de Charonne 11ème.

Mercredi 19 décembre 20h30 soirée d'information sur le Guatemala :

« Répression contre les paysans et les étudiants : A.G.C.E.A., 177 rue de Charonne 11ème, métro Alexandre Dumas.

Doudou : Un groupe de femmes noires antillaises invitent les femmes intéressées à venir à leur prochaine réunion le dimanche 9 décembre à 15h30 au 46 rue de Vaugirard, M° Luxembourg.

Femmes immigrées. Suite à la journée fem-

12 décembre à 19h30. Jussieu. Tour 46.

PROVINCE— DERIVES

Sainte Beaune (Var)/Débat religion rencontre avec l'Islam du 26 au 30 décembre au Centre International de la Sainte Baume. Le plan d'Aups, 83640 St Zacharie (Tél. (42) 04 50 19).

Marseille/Info-débat/Théâtre Invitation à une rencontre information débat sur les projets de loi Bonnet-Stolérus. Avec la participation du Théâtre de la Porte d'Aix : « Dialogue d'immigrés juste avant de partir », de juristes, du journal « Sans Frontière ». Soirée organisée par la Cimade et le MRAP. Librairie Odeur du temps 6 rue Pastoret (cours Julien) : Débat : Droits des minorités avec Max Caisson 19 décembre à 19h30.

Aix en Provence/Manifestation jeudi 6 décembre à 18h Place de la Mairie : Non aux lois anti-ouvrières, Non aux lois racistes. Manifestation organisée par le collectif contre les lois racistes.

Nantes/Cinéma du 4 au 11 décembre, Festival du Cinéma des 3 Continents (films inédits) : « Nahila » film algérien de Farouk Beloufa, « Le corbeau » film iranien de Baran

«La Goutte d'Or»

Le 35, rue Stephenson, où habite le journal Sans Frontière depuis un an, est une association 1901 et s'appelle « L'Association Culturelle La Goutte d'Or ». Une poignée de copains qui habite le 18ème ou au quartier La Goutte d'Or y ont créé :

- une Ecole Arabe,
 - une Librairie d'Immigration en développement,
 - un Ciné-Club de quartier,
- et organisent de temps à autre des animations culturelles et des fêtes dans le quartier.

Un travail social dans l'immigration s'y fait également.

Pour les gosses du quartier c'est l'Ecole Arabe. Ils y viennent depuis deux ans et demi pour apprendre la langue que parlent leurs parents ; pour pouvoir parler quand ils passent leurs vacances au pays ; pour pouvoir lire bientôt des lettres et des bouquins du pays ; pour avoir un lien avec leur culture d'origine. Ils sont une vingtaine entre 12 et 13 ans, provenant

de 5 à 7 familles nombreuses marocaines, algériennes et tunisiennes, pour former deux classes le samedi à 2 heures. Quelques sœurs et frères trop petits viennent pour jouer.

-Le mercredi 14 à 16h les enfants font des marionnettes pour une pièce à inventer et à jouer. Souvent ils font des dessins et des peintures, quelques fois pour

en faire une affiche qui invite à une fête d'enfants. Pour le « Carnaval » fin juin, fête de quartier, ils s'étaient fait des masques marocains. On fait aussi des sorties comme celle au Jardin des Plantes ou au Musée Africain.

-Des adultes peuvent rejoindre les cours d'arabe pour adultes qui se tiennent le soir à 19 heures.

La Librairie La Goutte d'Or qui vient d'ouvrir montre un grand choix de bouquins d'enfants, éditions arabes, africaines et françaises. Elle diffuse pour l'immigration et le quartier le livre arabe (éditions tunisiennes, égyptiennes etc) et africain et des éditions françaises sur le tiers monde et l'immigration.

La Librairie est ouverte tous les après-midi de 14h à 19h.

CRIS ET CHUCHOTEMENTS

Nouvelle noire.

Paris : le comité de soutien à Dessie Woods, auquel participe le MIFAS, le mensuel féministe Remue Ménage, le MRAP, le MPDL, le PSU, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association Arc en Ciel (Dambala), le collectif Femme contre le Viol, et Femme contre la répression appelle à un rassemblement : Jeudi 6 décembre à partir de 17 heures face à l'ambassade des Etats Unis

mes immigrées organisées par la troupe Kahina, le 23 juin dernier. Toutes celles qui seraient intéressées par la création d'un collectif, femmes immigrées sont les bienvenues le samedi 15 décembre à 14h30 au 4 square du nouveau Belleville, 11ème M° Couronnes.

Maison noire ! La coordination des femmes noires appellent toutes les femmes noires intéressées par la création d'une maison des femmes noires à Paris à une réunion le mercredi

Beizai, « L'autre côté u fleuve » film sénégalais de Sek N'Kaido Bah, « Balna » film malien de Slimane Sine et beaucoup d'autres, hommage à Salah Abou Saïf avec 8 films, rétrospective du Cinéma Noir, Colloques : le cinéma d'Amérique noire avec 3 réalisateurs et une historienne, le cinéma d'Asie, d'Indonésie, de l'Inde et de l'Iran.

Nouvelles publications « Peuples en marche », Mensuel au service de ceux qui sont engagés concrètement dans la lutte avec les

peuples du Tiers-Monde. Au sommaire du 1er numéro : « A Montargis, les immigrés ne sont pas responsables du chômage ». Abonnement : 1 an, 50F. Envoi Catherine Joubert 112-114, rue des Déportés 45200 Montargis. « Virgule », un périodique pour jeunes, le N° 1 septembre 1979 : 6F, 3 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris. Un recueil de poèmes d'Abdelkader Zibouche aux « Editions du Verbe libre » (maison d'éditions parallèle créée difficilement par l'auteur lui-même et 3 ami(es). Pour tout commande : C.S.T.I. 54, rue Juiverie 73000 Chambéry. L'exemplaire : 15F + 2F de frais de port.

Brest/Théâtre *L'OS de Mor Lam et Khaware* le 10 décembre à 15h. *La tragédie du roi Christophe* le 10 décembre à 20h30. Au Palais des Arts et de la Culture.

Laval/Spleen (Musique) *Djurdjura* le 9 décembre à 21h au Palais des Sports.

Montpellier/Musique/Cinéma *Djamel Allam* le 18 décembre à 21h à la Salle Rencontres, Cinéma Tiers-Monde du 12 au 18 décembre à 15h et 21h : *Ceddo* de S. Ousman au Club.

Lille/Musique *Moktar* accompagné de ses musiciens, le bassiste Pascal Sansdoz et le percussionniste Pecada, Radio FR3 Régionale en FM de 10h30 le dimanche 9 décembre, *Moktar* et ses musiciens le 12 décembre à 21h à la salle du Studio 125, 125 rue Meurein.

Cambrai/Musique *Moktar* et ses musiciens le 13 décembre à 20h au Lycée P. Duet.

Groupe de musique maghrébine « Noujoum 76 » crée dans le nord de la France. Leur espoir : faire connaître leur musique dans le pays des mines. Pour tout contact : Maalel : 11 rue des Lilas 59300 La Briquette.

APPELS

A l'occasion du 10 décembre 1979, journée anniversaire de la proclamation de la déclaration universelle des droits de l'homme, les Comités de Lutte contre la Répression au Maroc appellent l'opinion publique internationale à manifester sa solidarité avec les victimes de la répression au Maroc et à exiger le respect de la liberté d'opinion et du Droit de Grève.

Adresse : Comités de lutte contre la répression au Maroc, 14, rue de Nanteuil 75015 Paris, Tél. 531 43 38.

CCP : Matériel, soutien aux comités : Myriam Morel, La Source 31 561 17 C.

CCP : Soutien aux familles, Philippe Guibert, La Source 35 211 58 L.

le 29 novembre 1979, le MRAP, le FASTI et SOS Refoulement ont remis des pétitions. Plus de 50 mille signatures contre les projets de Loi

Bonnet, Stolérus, relatif à l'immigration à Monsieur Jacques Chaban Delmas. Au cours d'un entretien prolongé, les membres de la délégation ont souligné le caractère inhumain des mesures prévues contre les immigrés et leurs familles ainsi que les inquiétudes atteintes aux droits de l'Homme et au droit français qu'entraînerait leur application.

Les pétitions et les observations formulées seront communiquées à la Commission mixte paritaire qui doit examiner le 5 décembre le projet de loi Bonnet et à la Commission des Affaires Culturelles familiales et sociales avant le débat sur le projet de loi Stolérus qui vient d'être reporté à la prochaine session parlementaire.

Paris, le 29 novembre 1979.

COMMUNIQUE

Le Gisti (groupe d'information et de soutien des Travailleurs immigrés), donnera une conférence de presse, le mardi 4 décembre 1979, à 15h au 46 rue de Montreuil, 75011 Paris, pour dénoncer le projet de Loi Barre d'Ornano portant sur la création d'un contrat de résidence ce qui vise les étrangers dans leur logement, les jeunes travailleurs, les handicapés, les personnes âgées, et les étudiants.

Le centre Bossuet doit vivre : Le Centre de santé pour les Africains et Réfugiés a été fermé le 30 novembre. Le Comité pour la survie du service médico-social Bossuet vous invite à soutenir la lutte des Africains qui se rassembleront dans une fête le 15 décembre à 14h30 au centre, 8 rue Bossuet 10ème, Métro Gare du Nord. Il y aura de la musique, du riz et du thé. La défense au droit à la santé de tous les immigrés est un avantage acquis par les Africains depuis 15 ans.

Le vendredi 14 décembre : 5 heures pour le désarmement unilatéral, de 19h à 24h, MJC les Amandiers, 110 rue des Amandiers 20ème, M° Mémilmontant. Film : *La Bombe de Watkins*, musique et chansons : Linette Dalmasso, Patrick Font et Philippe Val. Participation 15F.



Pour que vos annonces paraissent avant l'événement que vous annoncez, nous vous demandons de les adresser au plus tard le lundi suivant la parution du journal.

Un journal libre, sans argent

Il est difficile de le croire et combien nous prennent pour des escrocs et des naïfs.

Ni le FAS, ni Stoleru, ni les émirs, ni le PS, ni le PC, ne sont derrière nous.

La liste peut être allongée à souhait. Aucune caisse noire, aucun financier.

La volonté de vivre, la passion de communiquer : une parole libre, humaine, chaude qui circule, et non les cadavres endimanchés, discours pour faire taire et écraser.

Voilà avec notre espoir d'exister et d'offrir à tous un instrument valable, notre arme secrète, notre financier caché.

Nous donnons à nos lecteurs la garantie de notre esprit d'indépendance, qui est certes à démontrer dans les faits et donc à chaque numéro. Sept mensuels expérimentaux et le premier bi-mensuel

ont vérifié que nos espoirs n'étaient pas faux et qu'il est possible d'ouvrir une brèche ; mais pour cela il est urgent de se mobiliser.

Chaque lecteur est responsable de la vie du journal. Un exemple : nous sommes diffusés par les NMPP dans toute la France à 25000 exemplaires. Théoriquement ce journal devrait arriver dans tous les coins et tous les kiosques du pays.

Les grands hebdomadaires disposent « d'inspecteurs de ventes », c'est à dire d'individus qui visitent les kiosques et contrôlent la diffusion du journal. A Sans Frontière, où toute l'équipe est pour le moment bénévole nous ne pouvons entièrement assurer cette tâche. Aussi demandons-nous à chaque lecteur de vérifier si le journal est bien en vente et de nous suggérer les points où il aimerait que le journal soit. Il est possible de trouver au local de notre rédaction 35 rue Stéphenson 75018

Paris, des affiches et des autocollants. Un certain nombre de journaux sont disponibles dans nos rédactions. Sans Frontière est uniquement financé par les abonnements et les souscriptions individuelles. Nous avons après la sortie du premier numéro bimensuel 800 abonnements. Il en faut 2000 au moins !

Mesurez le chemin qui reste à parcourir pour que Sans Frontière existe vraiment.

Nous avons l'assurance, depuis le début de notre parution, que les petits moyens font les grands.

Un groupe d'amis, une fête, un article dans un journal, une vente militante, un autocollant, toutes ces choses qui paraissent mineures, répétées par les uns et par les autres, font vivre ce journal et lui donnent de l'ampleur.

Une ampleur qui rendra notre combat plus vigoureux. Si vous pensez que ce journal est vraiment votre journal, il

faut nous aider.

- 1200 abonnements à gagner !
- De nouvelles souscriptions !
- Créations de rédactions régionales !
- Correspondance avec les pays d'origine !

Comme disait l'autre entre deux cultures tu devrais faire quelque chose !

Khali HAMOUD

Pour tout contact et pour tout ce matériel de promotion, adressez-vous à Sans Frontière, 35 rue Stéphenson, 75018 Paris, 4 bis rue Jean Trinquet, 13001 Marseille.

Affiches, autocollants, journaux... les cinq premiers abonnés de cette semaine recevront la collection complète (rare !) des numéros zéros de Sans Frontière. Les 15 autres recevront un lot de consolation !

SOMMAIRE

Page 3: grève aux tuileries de Marseille

Page 5: Sonacotra, la 25e nationalité

Page 6: grève des ouvriers
turcs de la confection

Page 7: avortement: du côté des
immigrées

Pages 8/9: Dossier. L'Islam dans
l'immigration

Page 10: Prisonniers politiques au
Maroc

Page 11: Les porteurs de valise

Page 13: Guide pratique,
les prestations familiales

Page 14: Entretien avec Tahar Ben
Jelloun



Maintenant «Sans Frontière» est dans les kiosques. Demandez-le, exigez-le un mardi sur deux

ABONNEMENT «SANS FRONTIERE»

SOUSCRIPTION A L'ORDRE DE SANS FRONTIERE 35 RUE STEPHENSON PARIS 75 018

6 MOIS: 80 F.

12 MOIS 160 F.

Abonnement de soutien à partir de 250 F.

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

C.C.P. n° 4209.00F Paris

Objectif 2 000 abonnements!



sansfrontière